

DÉCOUVERTES



LE DEVOIR - LE MERCREDI 11 JANVIER 1995

EN BREF

IMAGES D'UNE COLLISION ENTRE DEUX GALAXIES

Baltimore (AFP) — Une collision entre deux galaxies survenue dans une lointaine constellation a été enregistrée par le télescope spatial *Hubble*, permettant de mieux comprendre la naissance des étoiles à la suite de ce choc gigantesque, a annoncé la NASA. Selon une image enregistrée le 16 octobre dernier par la caméra numéro deux de *Hubble*, un collision frontale s'est produite dans la galaxie du Chariot, située à quelque 500 millions d'années lumière de la Terre dans la constellation du Sculpteur. La photographie — révélée par la NASA qui gère conjointement le programme *Hubble* avec l'Agence spatiale européenne (ESA) — montre un impact circulaire en plein cœur de la galaxie du Chariot, après sa percusion par une galaxie de taille inférieure. La collision a produit un colossal phénomène de «tsunami cosmique» autour du point de choc, se propageant dans l'univers à une vitesse de 320 000 km/heure et entraînant dans son sillage la naissance d'au moins plusieurs milliards d'étoiles. Des amas de jeunes étoiles et de gigantesques perturbations, provenant de l'explosion des supernovæ, figurent sur cette image en couleur qui fournit aussi de «remarquables détails» sur le noyau de la galaxie formé d'un volume considérable de poussières cosmiques et d'étoiles en formation. Lancé en 1990, *Hubble*, un programme d'observation spatiale de 1,5 milliard de dollars, a été réparé avec succès en orbite en novembre 1993. Depuis, il a fourni de précieuses données notamment sur la collision entre une comète et Jupiter en juillet 1994, sur l'âge de l'univers, sur les «trous noirs» et la naissance des étoiles.

UNE NOUVELLE ESPÈCE DÉCOUVERTE AU VIÊT-NAM

Hanoi (Reuter) — Des villageois de la province de Thua Thien-Hue, dans le centre du Viêt-nam, ont capturé une jeune mammifère à cornes qui pourrait appartenir à une espèce encore inconnue, a rapporté le quotidien officiel *Vietnam News*. L'animal est mort en captivité mais des examens sont prévus pour déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle espèce. «Le spécimen, qui appartient à la famille des bovidés, est une femelle de 16 kilos dont la formule dentaire comprend trois incisives, une canine et dont la mandibule ne comporte aucune molaire. Sa peau est tachetée de couleurs noire, grise et blanche», précise le journal. Le Viêt-nam avait capturé l'an dernier deux bovidés Vu Quang, connus des villageois sous le nom de *Sao-la*, et qui constituaient l'une des sept espèces animales nouvelles découvertes au cours du XX^e siècle. Les deux animaux étaient morts par la suite en captivité.

LA BOURSE FERNAND-SEGUIN 1995

La Société Radio-Canada et l'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACSQ), en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, et Merck-Frosst, lancent l'édition 1995 de la Bourse Fernand-Seguin. Les candidats à la Bourse doivent être âgés de 18 à 30 ans et avoir complété avec succès un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (13 années de scolarité). Le dossier de participation doit comprendre un article inédit de 8 à 10 feuillets sur un sujet de nature scientifique (sciences pures ou appliquées, sciences sociales, sciences de la nature, etc). L'article doit être accompagné d'un curriculum vitae et de l'ensemble des pièces ayant servi de matériau de base au texte (lectures, entrevues et démarches préparatoires). Le lauréat se verra offrir six mois de stage en communication scientifique dans des entreprises de presse francophones et recevra une allocation de 12 000 dollars durant cette période. Les dossiers de participation, en six exemplaires, doivent parvenir à l'adresse suivante, au plus tard le vendredi 31 mars 1995, à 16 h: Bourse Fernand-Seguin, Société Radio-Canada, C.P. 11007, Montréal (Québec), H3C 4T9.

Résurrection d'une voix disparue

Les castrats, ces chanteurs au registre étendu, revivent grâce à la technologie moderne

PAULINE GRAVEL

Il y a deux ans, le cinéaste belge Gérard Corbiau, qui s'est acquis la notoriété avec son film *Le Maître de musique*, entreprenait de faire revivre au grand écran l'une des plus grandes vedettes de l'opéra baroque, le castrat Farinelli (1705-1782). Le défi était de taille car l'essence du film reposait sur les vertus d'un type de voix disparu. En effet, la castration que l'on pratiquait sur les jeunes garçons afin d'empêcher la mue de leur voix a été bannie définitivement à la fin du siècle dernier. Qui plus est, aucun chanteur contemporain ne possède plus les qualités vocales légendaires des castrats tels que Farinelli, soient une puissante voix androgyne et juvénile couvrant trois octaves et demie, une agilité vocale tout à fait virtuose ainsi qu'une tenue de souffle pouvant dépasser les 60 secondes. L'étendue vocale d'un bon chanteur professionnel d'aujourd'hui se limite généralement à deux octaves et demie et nul ne peut vocaliser au-delà de 30 secondes sans respirer.

De surcroît, il ne subsiste en guise de témoignage de ces voix prodigieuses qu'un seul enregistrement qui a été réalisé vers 1903. Il ne s'agit toutefois que d'un pâle reflet gravé dans la cire des piètres performances vocales d'Alessandro Moreschi, le dernier représentant de cette race de chanteurs émasculés.

Pour tenter de ressusciter cette voix mythique, le cinéaste Corbiau s'est alors tourné vers l'expertise scientifique de l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination en acoustique/musique) de Paris. Dans cet institut fondé par Pierre Boulez, des mathématiciens, des acousticiens et des spécialistes du traitement des sons et de la voix chantée s'appliquent à mettre au point des outils permettant de transformer les sons et d'en créer de nouveaux, tout à fait inédits, répondant aux inspirations des compositeurs contemporains. Ainsi s'est enclenché le long processus de création d'une voix de castrat virtuelle.

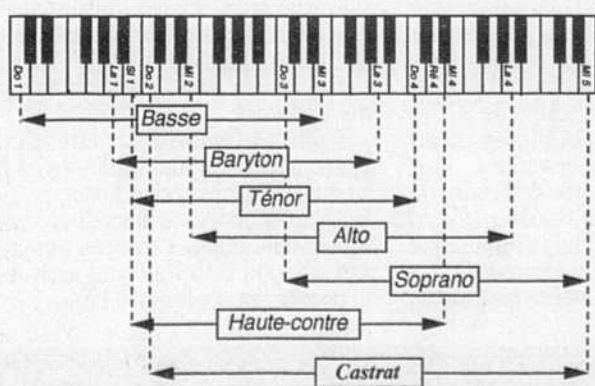
Deux voix pour une

Pour couvrir le registre exceptionnellement étendu de Farinelli, il a été nécessaire d'avoir recours à deux voix au registre complémentaire. Ces deux voix naturelles ont ensuite été fusionnées par traitement. Le haute-contre (voix d'homme plus aiguë que celle d'un ténor) américain Derek Lee Ragin et la soprano colorature (voix de femme la plus aiguë qui soit) polonaise Ewa Godlewska ont été choisis principalement pour la ressemblance de leur technique vocale. «Pour réussir à fondre les deux voix en une seule, il était primordial que l'articulation et le vibrato des deux chanteurs concordent», précise Philippe Depalle, responsable du projet à l'IRCAM.

On a donc enregistré dans une salle de concert ces deux chanteurs alors qu'ils interprétaient, accompagnés de l'orchestre baroque Les Talents Lyriques, les éléments des partitions musicales correspondant à leur registre. Cinq enregistrements numériques multipistes ont successivement été effectués à l'aide d'un appareil (Nagra) d'une précision supérieure à celle du disque compact.

À partir de ces enregistrements, un ingénieur du son, Jean-Claude Gaberel du studio Image et Son de Neuchâtel en Suisse, a procédé au montage des sons qui a permis de reconstituer la ligne mélodique de chacune des œuvres musicales. Cette démarche a essentiellement consisté à enchaîner les sections chantées par le haute-contre avec celles ne pouvant être interprétées que par la soprano. L'édition de 40 minutes de musique a nécessité près de 3000 points de montage: un véritable travail de moine qui a exigé très souvent un montage note par note.

«Bien que le montage sonore ait été réalisé avec une grande minutie, les transitions, c'est-à-



dire les passages d'une voix à l'autre, demeuraient nettement perceptibles», souligne Philippe Depalle de l'équipe analyse-synthèse de l'IRCAM.

Son équipe s'est justement appliquée à homogénéiser les timbres des deux voix afin de créer l'illusion d'une voix unique. Se fondant à la fois sur des données historiques et sur le choix artistique du réalisateur, les chercheurs de l'IRCAM ont adopté la voix du haute-contre comme timbre de référence. L'essentiel de leur travail a alors consisté à modifier le timbre de la soprano de telle sorte qu'il se rapproche de celui du haute-contre, et qu'il apparaisse désormais comme son prolongement naturel. «Afin d'avoir à portée de main toute la panoplie des sons de référence, nous avons enregistré le haute-contre alors qu'il chantait à trois amplitudes différentes (piano, mezzoforte et forte), les cinq phonèmes (a, e, i, o, u) utilisés dans les partitions sélectionnées, à 25 hauteurs différentes le long de la gamme chromatique», spécifie Philippe Depalle.

Pour effectuer la transformation, l'équipe de l'IRCAM a utilisé un procédé dit d'interpolation de formes (*morphing*), qui s'apparente à celui employé pour le traitement des images que l'on modifie. «Dans l'expérience sonore qui nous concerne, explique Philippe Depalle, nous avons analysé la voix de la soprano toutes les quatre millisecondes.» Cette analyse réalisée par des outils mathématiques puissants, intégrés à l'ordinateur, a permis d'identifier la voyelle prononcée, la hauteur, la puissance et le contenu harmonique du son. À l'aide de ces informations, on a pu repêcher dans la banque de références le son de la voix du haute-contre lui correspondant en termes de voyelle, de hauteur et de puissance. On a associé ces deux sons qui ont respectivement servi de point de départ et d'arrivée dans le processus de *morphing*.

L'enveloppe spectrale

«Le procédé de *morphing* des sons intervient précisément au niveau du contenu harmonique, précise le chercheur de l'IRCAM. Pour bien comprendre, il faut savoir qu'outre le son fondamental de la note qui est chantée, les cordes vocales du chanteur émettent simultanément une série de notes secondaires plus aiguës, nommées harmoniques. L'évolution de l'amplitude de chacune des harmoniques au cours du temps définit le timbre d'une voix.» Ainsi, pour métamorphoser le timbre de la soprano en celui du haute-contre, on a modifié l'enveloppe spectrale de la voix de la chanteuse, c'est-à-dire la courbe reliant les différentes harmoniques entre elles.

«Ces modifications pouvaient parfois faire apparaître des artefacts sonores, nous confie Philippe Depalle. En effet, l'enregistrement de la voix sur lequel ont été effectuées les transformations comportait le son de l'orchestre en arrière-plan. Même si les manipulations visaient à modifier spécifiquement les harmoniques de la voix, elles pouvaient parfois amplifier une harmonique appartenant à un instrument de l'orchestre. Pour pallier ce problème, il a fallu doser avec beaucoup de soins l'intensité du *morphing* et améliorer les techniques de traitement. On a notamment dû circonscrire le traitement uniquement sur les fréquences avoisinant et incluant les différentes harmoniques de la voix de la soprano. Plus précisément, on a corrigé ces fréquences de telle sorte qu'elles deviennent similaires à celles observées chez le contre-haute.» Le traitement n'a été pratiqué que sur les voyelles car dans le chant, les voyelles prédominent sur les consonnes. En effet, les notes tenues correspondent principalement à des voyelles.

Une fois la métamorphose accomplie, on s'est ensuite appliqué à affiner la voix du haute-contre afin qu'elle s'apparente encore plus à celle du castrat, dont on connaissait la puissance et l'aspect juvénile. Pour accroître la puissance, on a augmenté l'amplitude des harmoniques aiguës de la voix du haute-contre. D'autre part, on a fortement atténué les composantes bruyées situées dans les harmoniques, qui rendaient la voix de Derek Lee Ragin quelque peu rugueuse, et qui voilaient la brillance typique des voix juvéniles.

«À certains endroits de la partition, il a fallu synthétiser entièrement certaines notes tenues, d'ajouter Philippe Depalle. Aucun des chanteurs n'avait une tenue de souffle suffisante pour interpréter ces notes très longues par lesquelles le célèbre Farinelli pausait l'extase de son public.»

Pauline Gravel est journaliste indépendante.



Le Farinelli de Gérard Corbiau.

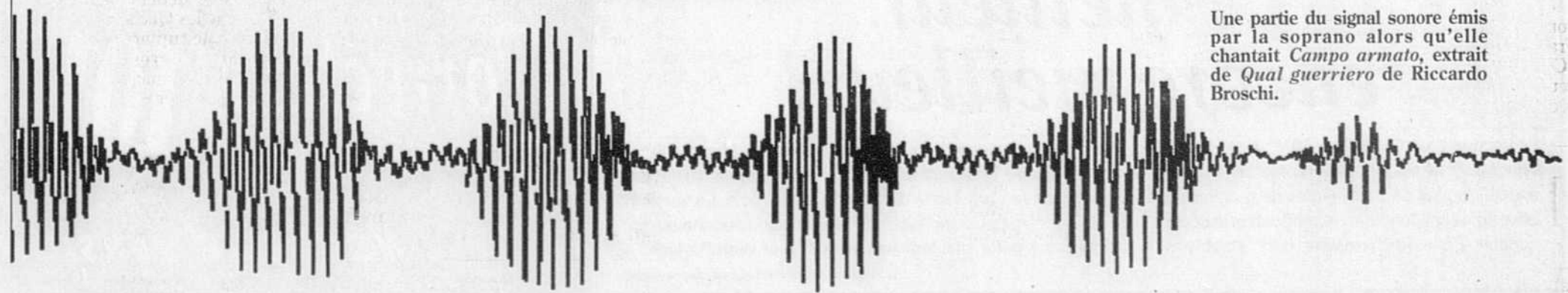
Une opération bannie

L'interdiction faite aux femmes de chanter dans les églises et les théâtres est à l'origine de la place prépondérante qu'occupèrent les castrats au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle. On estime qu'environ 70 % des chanteurs d'opéra masculins étaient des castrats au XVIII^e siècle. Ces chanteurs vedettes étaient recrutés très jeunes, avant la puberté. Lorsqu'entre l'âge de sept et douze ans, l'enfant se voyait doté d'une voix intéressante, on procédait à une orchidectomie, c'est-à-dire à l'ablation de ses testicules. Anesthésié avec une potion contenant de l'opium, l'enfant était plongé dans un bain de lait chaud afin d'amollir ses parties génitales. Un barbier pratiquait alors une incision à l'aîne afin de dégager les testicules et le cordon spermatique (contenant le canal déferent, les nerfs et les vaisseaux sanguins), qu'il sectionnait et ligaturait.

Cette intervention supprimait la source de production de l'hormone mâle, la testostérone, qui normalement s'accroît au moment de la puberté et induit toute une série d'effets physiologiques. Le plus spectaculaire de ces effets est probablement la mue de la voix qui est engendrée par une expansion et une légère descente du larynx au niveau du cou. Le larynx de l'adolescent châtré conservait quant à lui sa position haute, sa souplesse et sa petite taille. D'autre part, le corps du castrat se dotait peu à peu des capacités respiratoires d'un adulte. Grâce à un entraînement vocal intensif, ce larynx d'enfant posé sur des poumons d'adulte, produisait en bout de ligne une voix absolument prodigieuse.

Les castrats constituent un exemple frappant de l'énorme influence des hormones sur la voix humaine. Or, des fluctuations des hormones sexuelles peuvent également engendrer des modifications de la voix chez la femme. En effet, au cours de la période pré-menstruelle, la voix de la femme subit diverses modifications qui se traduisent notamment par la perte des notes les plus aiguës, un léger enrouement et un certain assourissement de la voix. Il s'agit d'un phénomène commun associé à un cycle menstruel normal. Mais bien que ces changements vocaux soient très subtils, ils handicapent parfois les chanteuses professionnelles. Dans plusieurs théâtres européens, on exemptait même les chanteuses de représentations durant les quelques jours environnant le début de leurs menstruations.

Une partie du signal sonore émis par la soprano alors qu'elle chantait *Campo armato*, extrait de *Qual guerriero* de Riccardo Broschi.



ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↑	↓	↑
+12,99	+31,34	+5,39	-0,07	+1,20
2020,20	4191,86	3866,74	70,92	374,30

Tassé
10,25% Intérêt annuel composé
10 ans, garanti P.Q.
 Tassé & Associés, Limitée
 Valeurs mobilières
 514 879-2100
 1-800-55 Tassé
 * sujet à changement

MEXIQUE

Des institutions financières canadiennes au secours d'un projet de Bombardier

PRESSE CANADIENNE

Des institutions financières canadiennes se portent au secours d'un important projet de transport en commun impliquant Bombardier et d'autres compagnies canadiennes au Mexique.

Normand Nadeau, le président de la firme de génie-conseil GMAT, a déclaré hier que des investisseurs et partenaires mexicains inquiets vont maintenant chercher leur financement auprès d'institutions canadiennes à cause des taux d'intérêt élevés en vigueur au Mexique. «Certains marges de crédit atteignent des taux de 38 %, et des banques mexicaines refusent carrément de prêter», a dit M. Nadeau en entrevue.

Le capital engagé pour le projet de 840 millions \$ est en voie de devenir majoritairement canadien. La participation mexicaine diminue de jour en jour. Cela rassure énormément les banques. M. Nadeau n'a pas divulgué quelles sont les banques canadiennes impliquées.

GMAT est le coordonnateur général du projet de ligne ferroviaire de 170 kilomètres reliant cinq villes de la province de Guanajuato. Sa participation équivaut à environ 90 millions \$.

La firme montréalaise Bombardier a une entente avec GMAT d'une valeur d'environ 180 millions \$ en vue de construire 66 wagons. Parmi les

compagnies impliquées se trouvent notamment Siemens Electric et Canac.

M. Nadeau a assuré que le projet allait bon train malgré la crise de la devise mexicaine, qui a éclaté le 20 décembre quand le Mexique a décidé de laisser son peso flotter sur les marchés mondiaux. Le peso a perdu depuis près de 40 % de sa valeur contre le dollar américain.

«Les fluctuations du peso nous inquiètent un peu parce que les banquiers mexicains commencent à avoir peur, mais nous avons de moins en moins recours à eux, a dit M. Nadeau. Le projet n'est pas remis en cause. Dans le pire des cas, il pourrait être retardé d'un ou deux mois.»

L'arpentage pour la ligne ferroviaire, qui comptera 20 stations, est censé débuter en février.

La province de Guanajuato, située à 400 kilomètres au nord-ouest de Mexico, est en pleine expansion. General Motors vient juste d'y terminer la construction d'une nouvelle usine à Isalo, où elle produira toutes ses camionnettes destinées au marché nord-américain. Quelque 7000 personnes y travailleront.

Le projet de train devrait créer 5000 années-personnes de travail pour les compagnies canadiennes. Les 22 trains doivent commencer à circuler d'ici 1997, et pourront transporter 140 000 passagers par jour.

ÉTATS-UNIS

Inflation contenue mais inquiétude chez les spécialistes

Washington (AFP) — La hausse des prix est restée contenue en 1994 aux États-Unis, en dépit de la forte croissance de l'économie, mais les analystes craignent une poussée de fièvre inflationniste dans l'année.

L'indice des prix à la production a augmenté de 0,2 % en décembre et de 1,7 % pour l'ensemble de l'année 1994, selon des chiffres publiés mardi par le département du Travail. Cette hausse annuelle reste modérée, soulignent les économistes, même si elle est nettement supérieure aux 0,2 % de 1993.

Elle reflète «des tensions sur les prix mais pas encore de dérapage incontrôlé», souligne David Munro, principal économiste du cabinet d'analyses High Frequency Economy. Mais, ajoute-t-il, la tendance «va à tout le moins dans la mauvaise direction».

L'indice des prix à la consommation, qui doit être publié aujourd'hui, devrait refléter une tendance semblable, estiment les analystes, avec une augmentation de 0,4 % en décembre.

«Si l'on regarde en arrière, note Lawrence Meyer, responsable de l'institut de prévision économique de Saint-Louis, l'inflation a été remarquablement bien contrôlée. En revanche, poursuit-il, quand on regarde vers l'avenir, on ne peut qu'être inquiet.»

Le marché obligataire, particulièrement sensible aux craintes d'inflation, a réagi modérément à la bonne nouvelle de décembre. Le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principal ba-

romètre, s'est établi à 7,89 % après la publication des chiffres, contre 7,86 % à l'ouverture et inchangé par rapport à la clôture de la veille. Avec un taux de chômage à 5,4 % qui frôle le plein emploi, un taux d'utilisation des capacités industrielles proche de son maximum et une croissance toujours très forte (produit intérieur brut en hausse de 4 % au troisième trimestre), l'inflation ne peut que monter, estime M. Munro.

En conséquence, la Réserve fédérale n'a guère d'autre choix que de relever ses taux directeurs, pour la septième fois depuis février 1994, soutiennent les analystes de Wall Street. Ce nouveau resserrement du crédit, pour tenter de contenir la pression sur les prix, devrait intervenir dès la prochaine réunion du comité de l'Open Market de la Fed, le 31 janvier.

Ce relèvement devrait, selon les différents analystes, être compris entre 50 points de base et 100 points de base du taux interbancaire au jour le jour, principal instrument de la Fed sur le coût du crédit. Ce taux a été porté à 5,5 % en novembre. Le taux d'escompte, mesure plus politique, est à 4,75 %.

De nombreux économistes estiment toutefois que ce tour de vis supplémentaire pourrait être le dernier. Si la Fed renchérit trop le coût du crédit, elle ralentira l'économie au risque d'engendrer une récession. «Nous sommes presque au bout des resserrements de la politique monétaire» de la banque centrale américaine, estime M. Munro.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4216	Hong Kong (dollar)	0,1872
Allemagne (mark)	0,9201	Indonésie (rupiah)	0,000671
Australie (dollar)	1,1146	Italie (lire)	0,000896
Barbade (dollar)	0,7289	Jamaïque (dollar)	0,0478
Belgique (franc)	0,045716	Japon (yen)	0,01408
Bermudes (dollar)	1,4267	Mexique (peso)	0,28534
Brazil (real)	1,7442	Pays-Bas (florin)	0,8426
Caribbes (dollar)	0,5393	Portugal (escudo)	0,00926
Chine (renminbi)	0,1758	Royaume-Uni (livre)	2,2000
Espagne (peseta)	0,01091	Russie (rouble)	0,00039
États-Unis (dollar)	1,4100	Singapour (dollar)	0,9934
Europe (ECU)	1,1886	Suisse (franc)	1,126
France (franc)	0,2664	Taiwan (dollar)	0,0553
Grèce (drachme)	0,00629	Venezuela (bolivar)	0,00854

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Faillite de Robert Obadia

La Cour devra trancher sur l'admissibilité des réclamations des ex-employés de Nationair

FRÉDÉRIC TREMBLAY
 PRESSE CANADIENNE

La Cour supérieure devra trancher sur l'admissibilité des réclamations des ex-travailleurs de Nationair, déposées dans le cadre de la faillite personnelle de Robert Obadia, ex-président de la défunte société aérienne.

Lors de la première séance, hier à Montréal, de l'assemblée des créanciers, qui s'est déroulée dans un climat tendu, Revenu Canada, appuyé par Revenu Québec, a fait une motion pour remplacer le syndic actuel, Sam Levy et associés, avant de demander l'ajournement de la réunion afin de permettre à la Cour supérieure de déterminer si les réclamations des anciens employés de Nationair peuvent être reconnues comme des créances admissibles.

En guise d'explication à cette motion visant à nommer un nouveau syndic certains créanciers ont, à la sortie de l'assemblée, exprimé leurs souhaits de confier la gestion de cette faillite à un syndic qui mènera à fond les différentes enquêtes nécessaires. Ils ont également déclaré craindre que la liste des créanciers ne soit «pactée» de noms d'amis de M. Obadia, susceptibles d'être recrutés ensuite dans l'équipe d'enquêteurs devant appuyer le travail du syndic.

Quant aux réclamations des ex-employés, l'avocat de Robert Obadia, Neil Stein, a dit estimer que ces créances, qui totalisent aujourd'hui plus de 4 millions \$, ne peuvent pas être imputées personnellement à son client, mais à la compagnie Nolisair (société qui chapeautait les activités de Nationair).

L'avocat représentant les ex-employés syndiqués de Nationair affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Jacques Larière, évoque pour sa part l'article 119 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions pour justifier l'admissibilité des réclamations des ex-travailleurs de la

compagnie aérienne comme créances dans la faillite personnelle de Robert Obadia, déclarée le 20 décembre dernier. Cet article de loi stipule qu'un administrateur est responsable «des dettes liées» aux services rendus par ses employés.

Il faudra attendre quelques semaines avant que la Cour supérieure ne rende une décision dans cette affaire, et que l'assemblée des créanciers puisse reprendre ses travaux.

Neil Stein, l'avocat de Robert Obadia, et les procureurs représentant les intérêts des ex-travailleurs de Nationair se sont livrés à de fréquents échanges agressifs au cours de l'assemblée, des échanges entremêlés d'interventions parfois musclées des représentants du fisc, canadien et québécois. Ce dernier a, de plus, haussé le montant de sa réclamation, chiffré à quelque 400 000 \$ dans l'avis de cession de M. Obadia, à un peu plus de 2,5 millions \$.

Me Stein s'est notamment objecté à plusieurs reprises aux questions des avocats qui cherchaient à connaître dans le détail la situation financière de M. Obadia, à savoir où était l'actif.

Il a été possible d'apprendre que l'ex-président de Nationair a procédé à la vente de différents immeubles et résidences en 1993 et 1994. L'une des maisons a été vendue à la soeur de sa conjointe au coût de 160 000 \$, alors que l'évaluation municipale de la résidence était de 212 000 \$.

M. Obadia, qui déclare ne détenir personnellement que 3000 \$ d'actif et devoir faire face à un passif de 911 000 \$, affirme que les 160 000 \$ ont servi essentiellement à payer ses honoraires d'avocats. Il a expliqué qu'il avait été attaqué de «toutes parts» et que «ça coûte cher».

M. Obadia a également vendu son condo au Cours Mont-Royal pour 280 000 \$, le 25 avril 1994, condo qu'il avait acheté «en 1987 ou en 1988» pour 429 500 \$. Cette propriété, achetée par une personne inconnue de lui, dit-il, a

été revendue le 14 décembre dernier à un prix non précisé.

Quant à sa résidence secondaire dans les Laurentides, achetée par son épouse en 1978, M. Obadia ne l'a pas visitée au cours des cinq dernières années. Cette résidence n'a pas été offerte en location au cours de ce laps de temps.

Selon les propos tenus par Georges Girard, représentant de Revenu Canada, M. Obadia a d'autre part déclaré des revenus de plus de 1 million \$ en 1993. L'an dernier, M. Obadia soutient n'avoir touché que «quelques milliers de dollars» et il estime à un peu plus de 3000 \$ par mois les revenus qu'il empochera cette année. Quant aux activités de consultant menées actuellement auprès de plusieurs compagnies aériennes, elles seront éventuellement rémunérées en fonction des résultats des projets en vertu d'ententes verbales convenues avec ces transporteurs.

Au sujet de la résidence de sa femme, située à Westmount et acquise il y a quelques années au coût de 3 millions \$, M. Obadia affirme que c'est son épouse qui voit à son entretien et au paiement des factures. Cette résidence est grevée d'une hypothèque de 800 000 \$.

M. Obadia a précisé que sa femme, ne disposant pas de fortune personnelle, travaille «à l'occasion» à des travaux de décoration, et reçoit de l'aide financière de sa famille pour pourvoir à ses besoins. Il a également déclaré qu'il devra y aller d'une contribution de plus de 1000 \$ par mois, contribution qu'il ne faisait pas auparavant.

Autre élément venu alimenter la discussion: au printemps 1993, peu de temps avant que Nationair fasse faillite, M. Obadia a demandé à un notaire un acte de correction décrétant que son contrat de mariage répond à un régime de séparation de biens, même si des documents légaux antérieurs faisaient plutôt référence à un régime de communauté de biens.



M. Obadia fait son entrée à l'assemblée des créanciers.

Une opinion légale a été demandée par le syndic, Sam Lévy, afin de déterminer la nature précise du contrat de mariage de M. Obadia et de sa femme, célébré selon les rites de la religion juive sépharade.

La liste des avoirs personnels liquidés s'est rallongée. Robert Obadia a également procédé à la vente de ses deux voitures au printemps 1993: une Rolls Royce et une Jaguar. Cette dernière a été rachetée par son fils, immédiatement après que son père l'eût vendue à un concessionnaire de voitures usagées.

À sa sortie de l'assemblée, M. Obadia, qui est demeuré plutôt impassible devant les créanciers, a affirmé être victime d'une «vendetta personnelle». Il a ajouté ne pas avoir d'argent et de rien cacher.

EN BREF

BOEING OBTIENT UN CONTRAT DE 600 MILLION \$ AVEC YUNNAN AIRLINES

Seattle (AFP) — Boeing a annoncé hier avoir obtenu un contrat pouvant aller jusqu'à 600 millions \$ US avec la compagnie aérienne chinoise Yunnan Airlines. Cette dernière a commandé ferme trois Boeing 767-300 et a pris des options sur trois appareils supplémentaires. Les livraisons commenceront en mai 1996.

TM HAUSSE SES REVENUS

(PC) — Les produits d'exploitation consolidés de Télé-Métropole pour le premier trimestre de l'exercice 1995, terminé le 27 novembre 1994, ont atteint 52,7 millions \$, soit une augmentation de 11,1 % par rapport à 47,5 millions \$ pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net affiche une progression marquée atteignant 5 millions ou 63 cents par action contre un bénéfice de 2,6 millions ou 33 cents l'action l'an dernier. Les fonds générés par les opérations totalisent pour le trimestre 10,3 millions \$ soit 4,1 millions de plus que l'an dernier.

ENTENTE ENTRE NORTHERN TELECOM ET DAIMLER-BENZ

(PC) — La société allemande Daimler-Benz Aerospace et Northern Telecom ont signé un protocole d'entente touchant la création d'une contrepartie qui répondra aux besoins du marché allemand des télécommunications. Cette contrepartie fournira aux sociétés et aux prestataires de services de télécommunications d'Allemagne et d'Europe de l'est une vaste gamme de services, de systèmes et de produits destinés aux réseaux de télécommunications évolués.

L'Alberta pourrait afficher un surplus l'an prochain

Ottawa (PC) — Déterminée à venir à bout de son déficit, l'Alberta deviendra l'an prochain la première province au pays à afficher un surplus budgétaire en six ans.

L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux dernières provinces à avoir dégagé un surplus budgétaire. Cela remonte à l'exercice financier de 1989-90. Ce surplus s'élevait à 90 millions \$ dans le cas de l'Ontario et à 358 millions \$ dans le cas de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement fédéral, de son côté, n'a jamais déposé de budget équilibré depuis l'exercice financier de 1969-70, année où il a enregistré un surplus de 120 millions \$. John Turner était alors ministre des Finances.

«L'Alberta est vraiment l'exemple à suivre en ce qui a trait à la lutte au déficit», a déclaré hier à la Presse Canadienne Robin Richardson, directeur du Centre international d'étude de l'endettement public de l'Institut Fraser. «Il est à souhaiter que le gouvernement fédéral et les autres provinces lui emboîtent bien le pas.»

Le premier ministre albertain Ralph Klein a fait de l'élimination du déficit son principal cheval de bataille. Réélu à la tête de la province en juin 1993, M. Klein a promis d'éliminer ce boulet financier en quatre ans sans augmenter les impôts et ensuite de s'élèver à 27 milliards \$.

Depuis lors, la fonction publique a été dégraissée de 4500 employés, la province compte 50 000 personnes de moins vivant de l'aide sociale, des lits d'hôpitaux ont été fermés, tous les ministères ont vu leurs budgets de fonctionnement réduits de 20 % et certains services, tels que les magasins d'alcool, ont été privatisés.

Le déficit devait être de l'ordre de 655 millions \$ à la fin du présent exercice financier, mais tout indique que des revenus plus élevés que prévu provenant de la vente de pétrole

et du gaz naturel permettront à M. Klein d'équilibrer le budget de la province dès cette année et d'afficher un surplus budgétaire l'an prochain. «Nous sommes sur la bonne voie dans notre lutte contre le déficit», a déclaré récemment le Trésorier de l'Alberta, Jim Dinning.

Malgré ces mesures draconniennes, l'Alberta a enregistré l'an dernier le taux de chômage le plus bas au pays (7,6 %, une baisse de 1,4 % comparativement à 1993) après la Saskatchewan (6,1 %). À l'échelle du pays, le taux de chômage moyen s'est établi à 10,3 % en 1994, soit le taux le plus bas depuis 1991.

M. Klein en croisade

M. Klein a parcouru le Canada au cours des derniers mois afin de vendre son remède contre les déficits à ses homologues provinciaux. Le chef du gouvernement conservateur a également été loué par de nombreux spécialistes des finances publiques du pays, recevant même une médaille en novembre dernier de la part de la National Citizens Coalition, laquelle somme les gouvernements provinciaux et fédéral de mettre de l'ordre dans leurs finances.

Au cours du dernier exercice financier, le gouvernement fédéral a accusé un déficit record de 42 milliards \$, portant ainsi sa dette accumulée à 508 milliards \$. Cette année, le déficit devrait être en dessous de la barre des 39,7 milliards \$ prévus. Le Québec, de son côté, verra sa dette accumulée franchir le cap des 70 milliards \$ au 31 mars prochain étant donné que le déficit du présent exercice financier friserait les 5,7 milliards \$ au lieu des 4,4 milliards \$ prévus au départ.

Enfin, en Ontario, la dette accumulée atteindra 90,3 milliards \$ à la fin du présent exercice financier. La dette de la province aura donc doublé depuis que les troupes néo-démocrates de Bob Rae sont arrivées au pouvoir en septembre 1990.

Le meilleur, encore meilleur!

La version 2 du Correcteur 101^{MC} a été accélérée, elle est en moyenne deux fois plus rapide sur Macintosh^{MC} et Windows^{MC} et six fois plus rapide sur Power Macintosh^{MC} que la version précédente. Le Correcteur 101^{MC} s'est enrichi de plus de 1 000 règles de grammaire et son dictionnaire s'est étoffé de plus de 6 000 mots. La version 2 offre aussi une fonction de vérification lexicale rapide et permet maintenant l'ajout de verbes aux dictionnaires personnels. Enfin, le Correcteur 101^{MC} s'active d'un simple clic à partir des logiciels Word^{MC} 6 et WordPerfect^{MC} 6.

Toutes les marques citées sont des marques déposées.

Le Correcteur



L'outil professionnel de correction du français

NOUVELLE VERSION 2.0

Un produit de Machina Sapiens

ÉCONOMIE

INFORMATIQUE

Mesdames et messieurs: Bob

Le dernier né de Microsoft commence sa vie mondaine

Se rendant probablement compte que la puissance des nouveaux logiciels sur le marché dépasse de beaucoup les besoins de la très grande majorité des utilisateurs, Microsoft a décidé de lancer un produit qui, lui, répond aux besoins essentiels de tous ceux qui ont un ordinateur à la maison.

Et pour rendre ce paquet aussi attirant que possible, Microsoft lui a donné le nom de «Bob».

On s'imagine déjà le maître ou la maîtresse de maison rentrant à la maison après avoir fait ses courses et mettant l'ordinateur en route avec un simple «Salut Bob!» En fait, Bob est un produit assez révolutionnaire qui utilise d'ailleurs une interface de conception toute nouvelle appelée «Interface sociale».

Ce que Microsoft a fait, en réalité, a été d'utiliser tous les avantages d'une technologie qui devient de plus en plus sophistiquée pour créer des programmes non seulement utiles mais surtout faciles à utiliser.

Bob arrive donc sous la forme d'un ensemble de huit programmes interreliés permettant d'accomplir toutes les tâches importantes de gestion dans un foyer, comme écrire des lettres ou contrôler les dépenses.

Ces tâches ont été sélectionnées en collaboration avec deux experts en rapports «machine-être humain» de l'Université Stanford aux États-Unis, Clifford Nass et Byron Reeves. En effet, ces derniers se sont rendu compte que les gens qui possèdent un ordinateur, quelle que soit l'utilisation qu'ils en font ou l'expérience qu'ils ont en informatique... ont un rapport social avec leur machine.

Même s'ils savent qu'ils utilisent une machine, ils sont inconsciemment polis avec l'ordinateur, y appliquent des préjugés sociaux et, dans bien des cas, se conduisent avec l'ordinateur comme si c'était une vraie personne», déclare Clifford Nass. «C'est pourquoi nous avons voulu que Bob rende cette interaction aussi explicite que possible en créant une interface qui permette aux utilisateurs de faire ce que les humains font le mieux, c'est-à-dire agir socialement.»

L'interface sociale de Bob est donc basée sur des guides personnels avec lesquels on peut avoir une interaction

semblable à une conversation: plus besoin de commandes abstraites et complexes. Microsoft nous assure que l'utilisation de Bob sera si simple qu'elle ne nécessitera aucun manuel ou aucune aide supplémentaire.

En fait (à l'exception des toilettes), Bob a été conçu pour remplacer l'utilisation du papier dans la maison. Ainsi, au lieu de papier à lettre, l'utilisateur pourra utiliser «Letter Writer», un traitement de texte aussi simple à utiliser qu'une machine à écrire (ou presque). Au lieu d'enveloppes et de carnets

d'adresses, Bob utilise «Address Book» et se charge d'envoyer la lettre directement à son destinataire grâce à un autre programme, appelé E-Mail. E-Mail permet aussi d'avoir accès aux dernières nouvelles internationales diffusées par les agences de presse sur des réseaux comme CompuServe ou Internet.

Pour savoir ce qui reste dans le compte de banque, nul besoin de consulter un carnet. Il suffit de le demander à Bob. Le programme «Checkbook» permet non seulement de tenir les comptes, il rappelle les paiements qui doivent être faits en inscrivant sur le calendrier électronique qu'il présente chaque matin. Ce calendrier contient aussi la liste des rendez-vous et des tâches que les utilisateurs se sont fixés pour la journée.

Bob permet aussi de gérer efficacement le domicile en offrant 300 pages d'information allant de l'inventaire de vos biens à des conseils pour l'entretien. Un guide financier avec plus de 100 pages de conseils divers permet de bien gérer les finances familiales et d'avoir instantanément au bout des doigts des renseignements aussi importants que le contenu du coffre de sécurité à la banque.

Enfin pour n'oublier personne, Bob offre aussi de la distraction sous forme d'un jeu appelé GeoSafari qui permet aux enfants de tout âge d'apprendre la géographie en s'amusant. En option, et pour la forme, Microsoft permet à Bob d'envoyer des cartes ou des invitations personnalisées à des parents ou amis grâce à un ajout appelé «Great Greetings». Bob devrait être disponible au Canada vers la fin mars et son prix ne devrait pas dépasser 130 \$.



André Salwyn

Première hausse mensuelle depuis juin 1994

PRESSE CANADIENNE

Pour la première fois depuis juin 1994, la construction résidentielle au Québec affiche une hausse mensuelle de son niveau d'activité. Par ailleurs, dans l'ensemble du Canada, les mises en chantiers chutaient.

Selon les derniers résultats compilés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au mois de décembre dernier, le nombre de mises en chantier au Québec atteignait 20 500 unités en données désaisonnalisées et annualisées (DDA), une hausse de 8 %, comparativement aux 18 900 unités du mois précédent.

«Cette hausse est toutefois relative. D'abord, ce niveau d'activité pour un mois de décembre est le

deuxième plus bas enregistré depuis les 18 dernières années. De plus, le mois de comparaison (novembre) affiche, avec février, le plus bas niveau d'activité de la construction en 1994. Donc, il est beaucoup trop tôt pour parler du début d'une éventuelle reprise de la construction résidentielle. En fait, la situation du marché du logement ne se situe pas à la détente, caractérisée par une période d'attente chez les acheteurs», explique Mario Vachon, économiste régional à la SCHL.

Qui plus est, en termes réels, le mois de décembre comptait 1854 mises en chantier, une baisse de 15 % en comparaison de la même période l'an dernier. L'année 1994 se solde donc par une baisse de 2 % des mises en chantier dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus (27 198

unités), un septième recul consécutif depuis 1987. L'évolution du marché de la construction résidentielle variait d'une région métropolitaine à l'autre au mois dernier. Contrairement à Montréal (-24 %), Hull (-38 %) et Trois-Rivières (-2 %) qui subissaient des baisses de mises en chantier, des hausses étaient enregistrées à Sherbrooke (194 %), Québec (15 %) et Chicoutimi-Jonquière (3 %).

Dans l'ensemble du Canada, la construction résidentielle diminuait à 130 000 unités (DDA) en décembre, un recul de 11 % comparativement aux 145 400 unités du mois précédent. Seuls le Québec et les Prairies ont connu une hausse du niveau d'activité des mises en chantier, contrairement à la Colombie-Britannique (-28 %), l'Ontario (-14 %) et les provinces de l'Atlantique (-10 %).

Les coûts présumés du projet de loi 46 irritent les manufacturiers

PRESSE CANADIENNE

Les manufacturiers refusent de voir leur machinerie de production soumise au décret de la construction, comme il est prévu dans un projet de loi étudié à Québec.

Le projet de loi 46, qui vient réglementer de nouveau la construction résidentielle (que le précédent gouvernement libéral avait déréglé) a aussi pour effet de soumettre l'installation, l'entretien et la réparation de la machinerie de production des entreprises manufacturières à la réglementation de l'industrie de la construction.

Or, selon le président et directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), M. Gérald A. Ponton, cette mesure coûterait 121 millions \$ à l'ensemble des entreprises manufacturières. Actuellement, une entreprise manufacturière peut faire réaliser l'installation, la réparation ou l'entretien de sa machinerie de production soit par ses propres travailleurs, soit en faisant appel au fabricant de cette machinerie, soit en embauchant un sous-traitant.

Avec les modifications prévues au projet de loi 46, ces entreprises pourraient encore faire appel à leurs propres travailleurs permanents ou au fabricant, mais ne pourraient plus recourir à un sous-traitant. Pour l'entretien, l'installation ou la réparation de la machinerie de production, les manufacturiers seraient désormais assujettis aux règles de fonctionnement qui prévalent dans l'industrie de la construction.

Selon l'AMQ, la valeur totale des contrats actuellement exécutés en sous-traitance et qui deviendraient assujettis à la réglementation dans l'industrie de la construction atteint 700 millions \$. Ces modifications à la loi avaient été concoctées sous le précédent gouvernement libéral, mais n'avaient jamais été promulguées. L'AMQ affirme se battre contre cette idée depuis mai 1993.

M. Ponton ne désespère toutefois pas de voir le gouvernement péquiste changer d'avis, après avoir pris connaissance des chiffres révélés hier. L'AMQ, qui a fait estimer les repercussions potentielles des modifications prévues par

une firme spécialisée, espère que l'estimé de 121 millions \$ fera reculer le gouvernement, surtout en cette période de reprise précaire.

M. Ponton fait aussi valoir qu'avec la robotique, les machines commandées par ordinateur, un simple ouvrier de la construction généraliste n'aura peut-être pas la formation voulue pour réparer une machine haut de gamme.

Par ailleurs, la ministre d'État à la Concertation et de l'Emploi, Mme Louise Harel, vise davantage «à faire de la réparation» dans les relations de travail du monde de la construction par l'intermédiaire du projet de loi 46. C'est ce qu'elle a expliqué, hier, à la reprise de l'examen de ce projet de loi en commission parlementaire.

Plusieurs représentants du secteur de la construction prenaient place dans la salle des délibérations pour entendre les parlementaires sur ce projet de loi qui, en mettant de côté le traditionnel décret, favoriserait plutôt le dialogue entre les différentes parties en vue de la signature de conventions collectives de travail. Le décret de la construction est échu depuis le 31 décembre et la ministre a exprimé l'espoir que les différentes parties s'entendront sur le prochain texte des conditions de travail.

L'étude du projet de loi se poursuivra jusqu'à vendredi midi et probablement toute la semaine prochaine de manière à pouvoir déposer le rapport de la commission devant l'Assemblée nationale et à procéder à la troisième et dernière lecture avant l'ajournement de la partie de la session qui doit débuter le 24 janvier.

Mme Harel a blâmé ses prédécesseurs libéraux (M. Yves Séguin et Normand Cherry, ministres du Travail entre 1989 et 1994) d'avoir négligé le domaine des relations de travail dans le secteur de la construction en dépit du rapport Sexton-Picard et des grandes réformes annoncées par l'ancien gouvernement, selon la ministre.

La porte-parole de l'Opposition officielle, Mme Monique Gagnon-Tremblay, s'est plainte du fait que la commission a été convoquée si tôt pour examiner le projet de loi. Elle a dit qu'elle n'avait eu le temps de consulter que deux organismes du domaine de la construction.

En y mettant le paquet

Le Nouveau-Brunswick séduit UPS

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Appâtée par la main-d'œuvre à bon marché et le réseau téléphonique le plus moderne au pays, United Parcel Service (UPS) du Canada a décidé de déménager au Nouveau-Brunswick 600 des 1500 postes de soutien administratif présentement localisés en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.

«En misant résolument sur la technologie de pointe dans le domaine des communications, nous nous sommes dotés des outils qui nous permettent de nous restructurer et de déplacer nos fonctions administratives, de manière à renforcer la compétitivité de l'entreprise et à améliorer le service», a mentionné un porte-parole de cette multinationale américaine de la messagerie.

Télécommunications et informatique

En octobre dernier, UPS avait ouvert au Nouveau-Brunswick un centre de service téléphonique qui emploie 200 personnes. La compagnie accroîtra le nombre de préposés de ce service, situé à Moncton, et y relocalisera ses services de comptabilité et de dédouanement.

La compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick, NBTel, a modernisé de fond en comble son réseau téléphonique, aujourd'hui entièrement numérique, dépassant des compagnies beaucoup plus imposantes comme Bell Canada ou BC Tel.

Le Nouveau Brunswick a fait des télécommunications et de l'informatique les fers de lance de son développement économique. Le gouvernement de Frank McKenna a même créé un ministère de l'Autoroute électronique, le seul gouvernement à l'avoir fait au pays. Cette stratégie gouvernementale a entraîné la création de milliers d'emplois dans les domaines du télémarketing, du traitement des données et du service à la clientèle par l'entremise du téléphone.

Prétendant son statut d'entreprise à propriété privée, UPS du Canada a refusé, hier, d'indiquer l'ampleur des économies qu'elle entend réaliser grâce à cette mesure.

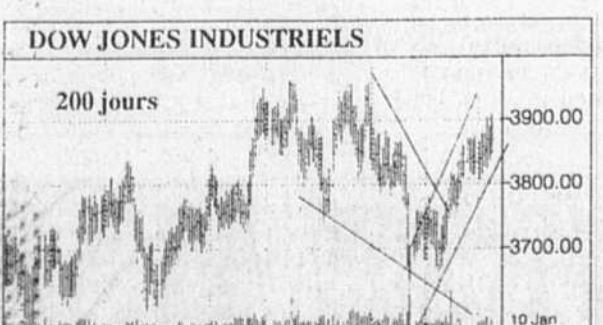
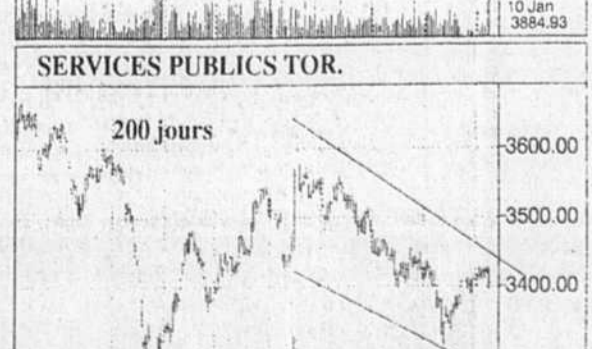
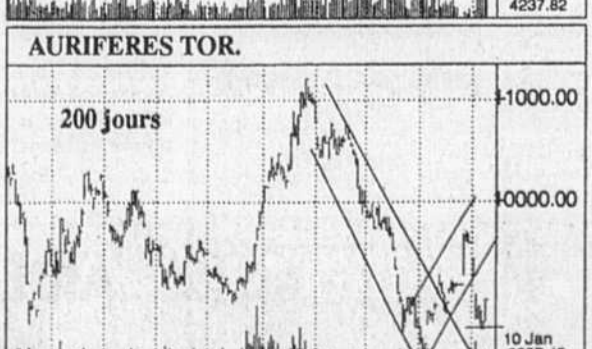
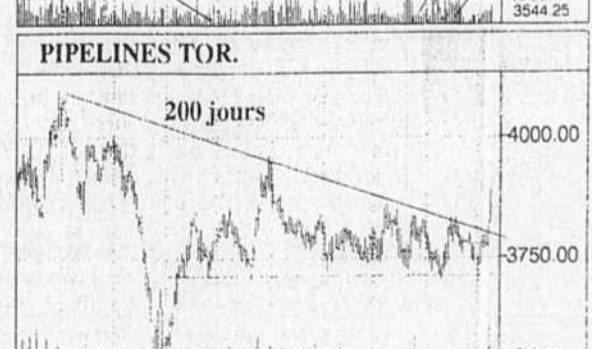
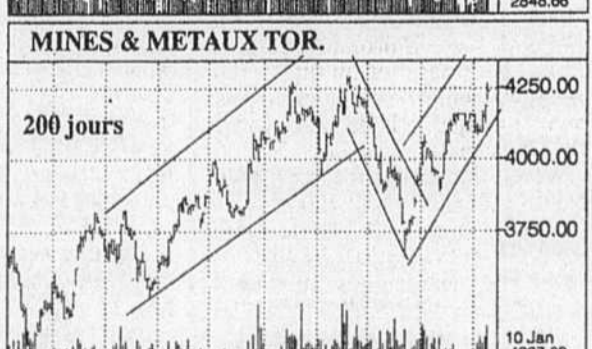
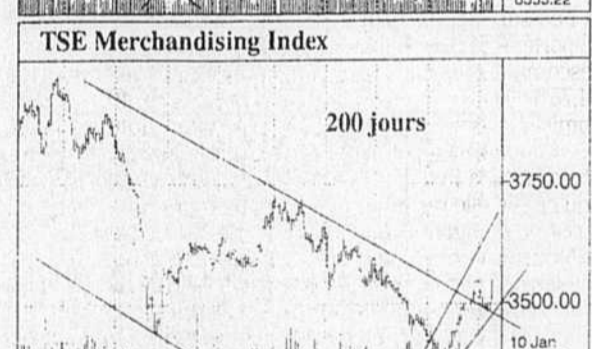
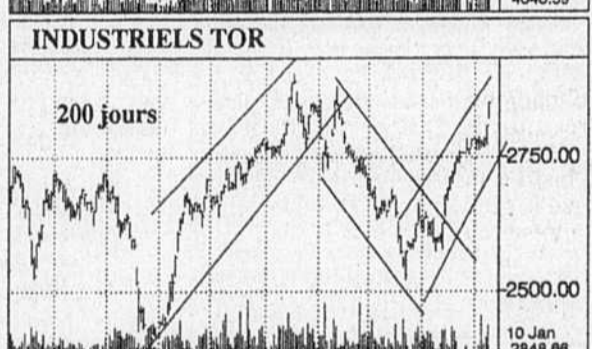
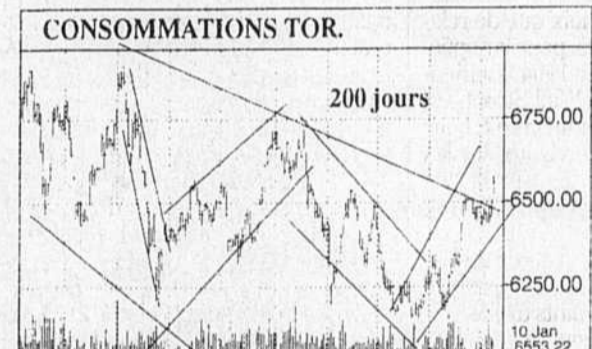
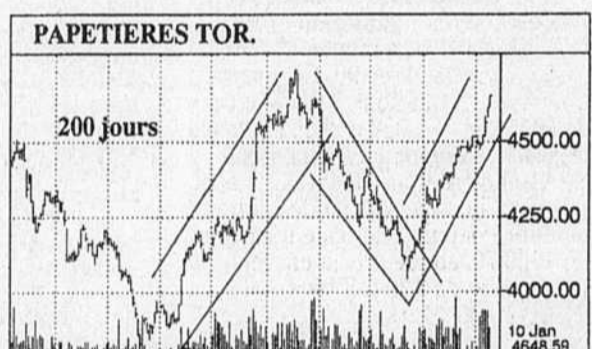
COUP D'ŒIL BOURSIER

D'autres secteurs dans le droit chemin

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché américain reste timide, sans toutefois altérer d'aucune façon sa tendance haussière. Les investisseurs reprennent un peu confiance sur le marché canadien.

Le TSE 300 confirme un creux à court terme, donc la fin de la correction et la poursuite de sa tendance haussière à court terme. Ceci est dû au bon maintien des secteurs forts en l'occurrence: les forestières encore une fois poussées par Domtar et Avenor, les minières où les retardataires emboîtent le pas et les industrielles comptant quelques nouveaux titres en reprise. Les indices reflètent bien la force de ces secteurs. Les transports se reposent mais restent encore positifs. Quelques nouveaux secteurs viennent porter main forte aux autres qui étaient seuls à soutenir le marché. Les communications se maintiennent à la hausse à court terme, à l'intérieur de leur couloir baissier des derniers douze mois mais le nombre augmentant de titres participant à la hausse donne un espoir de poursuite haussière. La consommation sort de son couloir baissier prolongeant sa tendance haussière de fin novembre. Oshawa, Canadian Tire et Loblaw entraînent aussi le détail hors de son couloir baissier. Même les pipelines sortent de leur interminable va-et-vient horizontal, en place depuis l'été dernier. Ça vaut mieux que rien, en dépit des services financiers de retour au seuil de leur tendance haussière, des services publics qui rechutent sur de forts volumes et des pétrolières qui n'arrivent pas à reprendre pied sur une pente huileuse. Il n'y a pas encore de forte recrudescence au niveau des achats institutionnels. a se voit par les volumes encore faibles, il semble qu'on s'en va du bon bord.



DECISION-PLUS
Demandez notre vidéocassette GRATUITE
Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	14907	2020.20	+12.99	0.6
XCB:Bancaire	3124	2390.05	-14.82	-0.6
XCO:Hydrocarbures	1604	1499.79	+1.51	0.1
XCM:Mines et métaux	5748	2735.73	+46.04	1.7
XCF:Produits forestiers	1289	2696.62	+8.69	0.3
XCI:Bien d'Équipement	3551	1940.25	+23.48	1.2
XCU:Services publics	4385	1945.88	+3.70	0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	17932	220.17	+1.37	0.6
TSE 100	*	254.66	+1.76	0.7
TSE 200	*	251.95	+2.54	1.0
TSE 300	39442	4191.86	+31.34	0.8
Institutions financières	3290	3087.59	-10.55	-0.3
Mines et métaux	3547	4237.82	+52.73	1.3
Pétrolières	4596	3965.85	-9.26	-0.2
Industrielles	9294	2848.66	+42.45	1.5
Aurifères	5085	9037.45	+224.35	2.5
Pâtes et papiers	2516	4648.59	+37.73	0.8
Consommation	1202	6553.22	+52.35	0.8
Immobilières	914	2128.29	+11.04	0.5
Transport	733	4964.27	+11.78	0.2
Pipelines	1711	3884.93	+64.18	1.7
Services publics	2541	3402.73	-15.88	-0.5
Communications	1485	8277.85	+94.20	1.2
Ventes au détail	1325	3544.25	+46.45	1.3
Sociétés de gestion	1194	4746.05	+25.96	0.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	16440	756.20			+1.17	0.2
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	28054	3866.74			+5.39	0.1
20 Transports	5754	1501.49			-4.08	-0.3
15 Services publics	3134	184.09			+0.26	0.1
65 Dow Jones Composé	36943	1295.30			+0.15	0.0
Composite NYSE	*	251.69			+0.11	0.0
Indice AMEX	*	399.76			+0.53	0.1
S&P 500	*	461.68			+0.85	0.2
NASDAQ	*	756.52			+4.43	0.6

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
PWA CP	3292	0.48	0.46	0.48	+0.03	6.7
ACCUGRAPH CP A	2083	5.13	4.50	4.85	-0.10	-2.0
METHANEX CP	2084	20.63	20.13	20.50	+0.50	2.5
TRANSCADA	1881	18.00	17.83	18.00	+0.38	2.2
METHANEX CP 1	1573	17.38	17.00	17.13	+0.38	2.3
TVX GOLD CP	1395	9.38	9.00	9.25	+0.38	4.3
BCE INC	1353	45.50	44.83	44.83	-0.83	-1.8
ALCAN ALUM LTD	1151	38.00	37.13	37.50	+0.25	0.7
PWA CP RED R WT	1084	0.18	0.16	0.18	+0.03	2.0
PWA CP NV A	1029	0.48	0.46	0.47	+0.02	4.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
TANDEM RES LTD	1056	0.30	0.25	0.25	-0.04	-13.8
BEAU CDA EXPLOR	801	1.84	1.76	1.84	+0.08	4.5
QUEBECOR PRINTING	583	16.38	16.00	16.25	+0.25	1.6
TRANSCADA	350	17.88	17.63	17.88	+0.25	1.4
TEMBECC INC A	314	13.00	12.75	13.00	+0.25	2.0
METHANEX CP	288	20.50	20.13	20.38	+0.38	1.9
AIR CANADA WT	270	3.05	2.90	2.90	-0.07	-2.4
AIR CANADA	266	8.88	8.63	8.63	-0.25	-2.8
GRANISKO RES INC A	249	0.95	0.70	0.95	+0.25	37.7
MTEL CP	241	6.00	5.75	5.75	-	-

TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS

I.N.D.E.X. 100 • 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL Achat-vente-échange 100 Ventes libres 101 Propriétés à vendre 103 Condominiums et co-propriétés 105 Propriétés à revendre 115 Extérieur de Montréal 120 Laurentides 121 Cantons de l'Est 125 Hors-frontières 130 Maisons de campagne 132 Chalets 134 Terres-fermes 135 Terrains 150 Transactions diverses 151 Services immobiliers Location 160 App. et log. à louer 164 Condominiums à louer 165 Propriétés à louer 175 Maisons de campagne à louer 176 Chalets à louer 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange 201 Propriétés commerciales 203 Propriétés industrielles 205 Espaces commerciaux 210 Commerces à vendre 220 Entrepôts (vente-location) 230 Gestion immobilière Location 251 Bureaux à louer 259 Espaces comm. et ind. à louer 275 Locaux à louer 300 • 399 MARCHANDISES 301 Oeuvres d'art 303 Antiquités 313 Ordinateurs 314 Bureaux 315 Téléphone 318 Mobilier de bureau et acc. 320 Ameublement 335 Bois de foyer 350 Animaux 400 • 499 OFFRES D'EMPLOIS 401 Postes cadre et professionnel 402 Éducation 405 Santé + serv. communautaires 410 Bureaux 415 Secteur informatique 420 Secteur vente 435 Restaurants et hôtellerie 440 Services domestiques 445 Emplois partiels + saisonniers 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES 501 Occasions d'affaires 508 Services financiers 510 Comptabilité 512 Déclaration d'impôts 515 Informatique et bureautique 520 Préparation de C.V. 522 Traitement de texte 523 Traduction, rédaction 529 Services professionnels 530 Cours 540 Santé 542 Massothérapie 543 Psychothérapie 544 Confiance personnelle 545 Cosmétique, astrologie 550 Voyages 555 Garderie 560 Entretien, rénovation 564 Décoration intérieure 570 Terrassement, paysagistes 575 Déménagement 600 • 699 VEHICULES 675 Bateaux, yachts, voiliers 695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00 Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340 Conditions de paiement: cartes de crédit

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS Offre d'emploi Poste: Directeur général Organisme: Maison Charlemagne Inc. (2 centres résidentiels communautaires, clientèle de contrevenants adultes) Description de tâches: Sous la supervision du CA assurer: - la mise en oeuvre des politiques établies; - la bonne marche administrative; - une saine gestion du personnel; - la représentation de la corporation. Exigences: - formation universitaire de 1er cycle, discipline appropriée; - expérience pertinente en gestion; - connaissance des orientations correctionnelles. Conditions: - poste intérimaire (une année) Procédure: Faites parvenir votre C.V. à: Maison Charlemagne a/s Marie-Claude Bisailion 2267, Jeanne d'Arc Montréal (Québec) H1W 3V8 Fax: (514) 253-6957 Tél.: (514) 253-1926

450 EMPLOIS DIVERS

URGENT pigistes recherchés INFOGRAPHISTES* Le Devoir est à la recherche d'informographistes ayant une excellente connaissance des logiciels Adobe Photoshop, QuarkXpress et Adobe Illustrator pour du travail à la page. Description du travail: • Conception et réalisation des publicités pour les clients du Devoir • Production de pages non-rédactionnelles • Support technique auprès du personnel, des clients et des graphistes de l'extérieur. • Photomérisation (noir et blanc et couleurs) des photos, images, illustrations et traitement de l'image. Exigences: • Formation reconnue en arts graphiques • Expérience de deux ans en infographie • Bonne connaissance des logiciels graphiques en environnement Macintosh • Bonne connaissance des techniques de reproduction • Libre immédiatement

LE DEVOIR *Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues recevront un accusé de réception. 501 OCCASIONS D'AFFAIRES Occasion exceptionnelle pour gens avertis Investisseurs demandés pour fabriquer un des produits les plus vendus dans le monde depuis plusieurs générations mais amélioré... Après plus de 3 ans en Recherche et Développement, avec les compétences de firmes françaises, suisses et finalisé ici à Montréal dans un important laboratoire avec la collaboration de la plus importante firme allemande, connue mondialement pour ces mêmes produits maintenant plus écologiques. Ce produit est jumelé avec 4 concepts différents. Une première mondiale, et breveté pour être plus hygiénique, économique et pratique, et finalisé par le Centre de Recherches du Canada. Un retour de 80% des déboursés par les investisseurs est acquis par les deux paliers gouvernementaux, en plus de subventions en créations d'emplois, d'exportations et d'environnement. Le financement et le nombre d'investisseurs sont limités. Quatre multinationales dans la vente de produits hygiéniques veulent l'exclusivité de nos produits. Préférence donnée à ceux voulant travailler dans un avenir rapproché. Pour renseignements: Corporation DENTIKA Inc. 9715, Charnot Montréal H2B 2C4 Télécopieur: 384-9568

501 OCCASIONS D'AFFAIRES Occasion exceptionnelle pour gens avertis

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE ST-LAMBERT: cottage jumelé, 4 c.c., situé à l'ouïe de la campagne. Hubert Gravel, ReMax Longueuil Courtier Inc. 923-3643.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL A NEUFCHÂTEL Québec, split 91, 2 c.c., clôture, face parc + écoles, près services. Éval.: 85 000\$. Faites offrir (418)947-3413.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER PLATEAU: A louer dans duplex, 5 1/2 rénové avec goût (près Hôpital-Dieu), 843-6832.

164 CONDOMINIUMS À LOUER MEMPHRÉMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5656.

251 BUREAUX À LOUER VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

303 ANTIQUITÉS TROUVAILLES POUR COLLECTIONNEURS NEURS Centre-ville, vente d'antiquités: peintures, verrerie, porcelaine, objets religieux. AUBAINE! 937-5800.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER C.D.N. 4 1/2, semi-meublé, chauffé, ensoleillé, dans immeuble tranquille. 735-0726.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER PARIS XVIIe Ix0 2 app. meublés, libres 1er avril, min. 3 mois. 5 500 - 7 000 \$/ft. 276-9817

176 CHALETS À LOUER LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

210 COMMERCES À VENDRE MÉTRO JOLIETTE 2 PAS, 3 1/2, 3 1/2, très propre, très éclairé, poss. meubles, jusqu'à écol. 95 ou achat meubles et app. élect. 596-0282 (Daniel).

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER Espaces disponibles pour bureaux et commerces 800 à 10 000 pi.ca. 744-9742

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

251 BUREAUX À LOUER LES JARDINS LE CORBUSIER

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

164 CONDOMINIUMS À LOUER

251 BUREAUX À LOUER

313 ORDINATEURS

303 ANTIQUITÉS

313 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

399 PERDUS/TRouvÉS

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

529 SERVICES PROFESSIONNELS

530 COURS

542 MASSOTHÉRAPIE

555 GARDERIES

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

561 LAVAGE, NETTOYAGE

562 PEINTRE, PEINTURE

575 DÉMÉNAGEMENT

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

164 CONDOMINIUMS À LOUER

251 BUREAUX À LOUER

313 ORDINATEURS

303 ANTIQUITÉS

313 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

399 PERDUS/TRouvÉS

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

529 SERVICES PROFESSIONNELS

530 COURS

542 MASSOTHÉRAPIE

555 GARDERIES

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

561 LAVAGE, NETTOYAGE

562 PEINTRE, PEINTURE

575 DÉMÉNAGEMENT

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

695 AUTOMOBILES

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-00214-955

COUR SUPÉRIEURE CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-VINCENT-DE PAUL DE MONTRÉAL

Partie demanderesse 2951-7513 QUÉBEC INC. et BRISSETTE DANIEL et DRUKER & ASSOCIÉS INC. NO: 500-05-00216-950

COUR SUPÉRIEURE CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-VINCENT-DE PAUL DE MONTRÉAL

Partie demanderesse 2853-7827 QUÉBEC INC. et DUBOIS LOUISE et HOULE MICHEL

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Partie demanderesse 2853-7827 QUÉBEC INC. et LABELLE RONALD

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

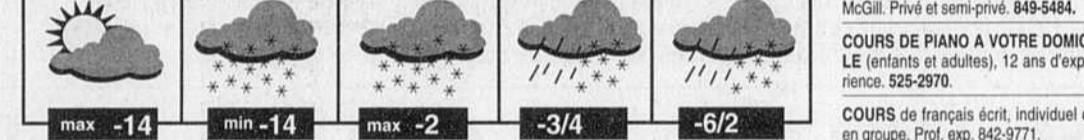
Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

Parties défenderesses PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE MONTRÉAL ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et affidavit à votre intention.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien s'était rallié à l'entente de l'après-midi

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

«Qu'un joueur obtienne la liberté de jouer avec l'équipe de son choix à 32 ans, 31 ans ou 30 ans a des répercussions importantes pour le Canadien.»

Quelques heures après l'échec imposé par les propriétaires (midi) et après une première série de négociations longue de 36 heures, Gary Bettman et Bob Goodenow reprenaient hier soir les discussions à partir du document final soumis par les gouverneurs. Au moment de mettre sous presse, la balle était dans le camp des joueurs.

Au cours de cette journée qui a connu maints rebondissements, le directeur-gérant du Canadien, Serge Savard, s'est toujours montré optimiste. «Je serais très surpris si nous ne sommes pas sur la glace aujourd'hui. Les deux parties travaillent très fort pour arriver à une entente et c'est ce qui me fait croire qu'il y en aura une», a lancé le «Sénateur» lors d'une conférence de presse tenue au Forum. Les deux parties auront fait plus de progrès dans la seule journée d'hier que dans les quelque 100 premiers jours du conflit de la LNH.

C'était surtout la question de l'autonomie des joueurs qui posait problème aux propriétaires. «Qu'un joueur obtienne son autonomie entière à 30, 31 ou 32 ans suppose des répercussions importantes pour le club de hockey Canadien. Nous aurions de loin préféré un contrôle sur la masse salariale. Nous sommes obligés de composer avec une solution différente.»

L'offre finale présentée par les joueurs comprenait encore sept à huit points litigieux au yeux de certains propriétaires. Mais au moment de mettre sous presse, les 24 propriétaires d'équipe en étaient arrivés à un consensus. La saison reprendra si les joueurs répondent dans l'affirmative au libellé de l'entente finale soumise par les gouverneurs.

Le Canadien, a confirmé M. Savard, s'était positionné en faveur de la première entente. Douze propriétaires sur 28 s'étaient par contre exprimés contre la première entente intervenue entre le commissaire, Gary Bettman, et le représentant des joueurs, Bob Goodenow. La proposition n'a toutefois pas été soumise au vote. «Les gouverneurs ont donné une plus grande marge de manœuvre à M. Bettman pour qu'il retourne sur la planche à dessin et qu'il revienne avec quelques changements qu'il jugera acceptables pour l'Association des joueurs.»

Du même coup, le Sénateur a nié les rumeurs voulant que Gary Bettman ait perdu de son leadership et de son autorité auprès du Bureau des gouverneurs au cours des plus récentes négociations.

«C'est une entente qui va durer six ans, c'est quelque chose d'extrêmement sérieux. Et avant de prendre une décision, Bettman devait avoir l'assentiment du Bureau des gouverneurs. L'entente doit être approuvée par le bureau», a expliqué M. Savard en expliquant la cohue au Forum qui a suivi l'annonce d'un premier refus des gouverneurs.

Au Forum, les employés ont attendu le dénouement du «marathon de négociations» avec impatience. Des préposés entretenaient déjà la glace avec minutie, dans l'espoir que les joueurs du Tricolore reprennent le collier.

«Ça va faire beaucoup de bien si la saison peut enfin commencer, soupire un employé de soutien qui désire garder l'anonymat. C'est à souhaiter pour tout le monde. Il y en a bien qui pâtissent en attendant la fin de cette grève qui aurait pu être évitée.»

Serge Savard nie les rumeurs voulant que Bettman ait perdu de son leadership et de son autorité auprès des gouverneurs dans le dernier droit.



Patrick Poulin (à droite) des Blackhawks de Chicago, Yves Racine (au centre) du Canadien et le défenseur Alexei Gusarov (à l'arrière) des Nordiques, croyaient bien en fin d'avant-midi que le conflit était réglé. Mais il a fallu attendre hier soir avant qu'un dénouement final ne soit annoncé.

TENNIS

Lareau éliminé

Sydney (PC) — Sébastien Lareau, de Boucherville, et son partenaire suédois Niklas Kulti ont été éliminés au premier tour du tournoi de tennis des Nouvelle-Galles-du-Sud à Sydney, en Australie.

Le duo s'est incliné en trois manches de 6-4, 5-7 et 6-4 devant l'Américain Mark Keil et le Suédois Peter Nyborg.

Lareau aura maintenant tout le temps voulu pour pratiquer avant le début des Internationaux d'Australie, lundi. Il jouera alors en double avec un autre Suédois, Henrik Holm, en compagnie duquel il a atteint la demi-finale à Adélaïde.

Deux victoires pour Hy

La Canadienne Patricia Hy-Boulais a eu plus de chance en accédant au deuxième tour en simple et en double du tournoi de tennis de Hobart, en Australie.

Elle a défait l'Américaine Anne Miller 6-4, 6-2 et, avec l'Australienne Kerry-Anne Guse, elle a battu l'Allemande Meike Babel et la Suédoise Asa Carlsson 6-1, 6-4.

La première tête de série Ines Gorochategui s'est retirée du tournoi à cause d'une blessure à un genou.

Autres tournois

Atix Internationaux de son pays, le Néo-Zélandais Steven Downs, 18 ans, a causé la surprise en éliminant le sixième favori, le Français Fabrice Santoro, 6-2, 4-6, 6-1.

Les premier et quatrième favoris ont accédé à la deuxième ronde, le Russe Alexander Volkov en battant le favori local James Greenhalgh en deux sets de 6-4, et l'Espagnol Javier Sanchez grâce à un gain de 7-6 (11-9), 6-2 sur Byron Black, du Zimbabwe.

Finalement, au tournoi de Djakarta, le favori, Bernd Karbacher, s'est également retiré à cause d'une infection intestinale. Appelé à le remplacer, le Haïtien Ronald Agenor, qui avait perdu en qualifications, a surpris le Hollandais Philip de Wulf 7-5, 6-1.

COUPE DE L'AMERICA

Sept challengers en quête de gloire

JEAN-CLAUDE CHAUVIÈRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

San Diego — L'Australien John Bertrand conduira la meute des challengers — ils sont sept au total — qui s'élanceront, dès le 14 janvier, à l'assaut de l'Everest de la voile: reprendre une vieille aiguière d'argent aux Américains.

Depuis 1851 et la victoire historique de la goélette *America* dans les eaux britanniques, John Bertrand a été le seul à réussir cette gageure.

Mais avant d'obtenir le droit d'être le 29^e challenger de l'histoire à défier, à partir du 6 mai, le défendeur choisi par le San Diego Yacht Club, détenteur du trophée depuis 1988, l'Australien — ou le Français Marc Pajot et les Néo-Zélandais Chris Dickson ou Peter Blake — devra d'abord remporter la Coupe Louis-Vuitton, qui désigne depuis 1983 le meilleur des prétendants.

Cette année, dans cette baie californienne où les navires de guerre de la Marine américaine sont presque aussi nombreux que les voiliers de course ou de plaisance, ils seront donc sept à briguer cet honneur: deux australiens (*One Australia* et *Sydney 95*), deux néo-zélandais (*Team New Zealand* et *Tag Heuer*), un japonais (*Nippon*), un espa-

gnol (*Rioja de Espana*) et un français (*France 2-3*).

Sur le papier, les favoris viennent des antipodes: outre *One Australia*, mené par John Bertrand et barré par Rod Davis, il y a les défis néo-zélandais, l'un mené par Peter Blake et barré par Russel Coutts, l'autre mené et barré par Chris Dickson.

L'opposition, entre ces bateaux qui ont bénéficié d'une remarquable préparation, tant sportive que technique, ne devrait pas manquer de piment.

Bertrand: préjugé favorable

John Bertrand bénéficie du préjugé favorable d'avoir, le premier — et il est toujours le seul — triomphé en 1983. Il s'est adjoint l'un des meilleurs skippers actuels de «match racing», son compatriote Rod Davis.

Leur défi est donc l'un des deux favoris avec celui du Néo-Zélandais Peter Blake, le marin qui détient actuellement le «Trophée Jules Verne», d'autant que le barreur, Russel Coutts, n'est guère loin de valoir Rod Davis dans les joutes d'homme à homme avant un départ.

Quant au troisième homme, le Néo-Zélandais Chris Dickson, tout le monde s'en méfierait. Cet autre spécialiste du match-racing, qui barrait *Nip-*

pon dans l'édition 1992 de la Coupe de l'America, n'a pas perdu la main en menant à bord de *Yamaha* un équipage autour du monde dans la Whitbread. Son agressivité sur l'eau peut compenser son retard dans sa préparation.

Un atout dont peut également se prévaloir le Français Marc Pajot: le vice-champion olympique 1972 de *Flying Dutchman* a embarqué à son bord Bertrand Pacé, l'actuel champion du monde de match-racing, et c'est lui qui assurera les départs.

Les autres défis ne semblent pas de la même veine. *Sydney 95*, mené par Syd Fischer et toujours barré — aux dernières nouvelles — par le Britannique Chris Law est certes sorti du même moule que les bateaux de John Bertrand. Ce dernier a même échappé de justesse à une accusation de tricherie, puisqu'il avait construit quatre bateaux au lieu des deux autorisés par le règlement.

Mais il étonnerait en se mêlant à la lutte pour les quatre places de demi-finalistes, tout comme *Nippon* qui est toujours à la recherche d'un barreur et *Rioja de Espana*, en dépit du talent de Pedro Campos. Son budget semble avoir été trop limité.

Une «Classe America»

San Diego (AFP) — Après les formidables voiliers de la fin du siècle dernier — et du début du XX^e —, dont les photographies font encore rêver, après les «Classes J» de la période de l'avant guerre (1930-1937) et les «12 m Jauge Internationale» qui ont suivi, ce sont maintenant des «Class America» qui se disputent le célèbre trophée.

Née après la Coupe de l'America disputée en 1989 dans les eaux ventées du large de Perth, cette nouvelle catégorie «IACC» (International America's Cup Class) a été inventée par les architectes concernés.

La formule est presque aussi complexe que celle des anciens 12 m JJ, mais elle est comparativement moins restrictive. Au choix de celui qui dessine le bateau de le faire plus

grand ou plus voilé, mais obligatoirement plus lourd, tenant compte de certaines de paramètres.

Voici la formule de base: la longueur de flottaison + 1,25, multipliée par la racine carrée de la surface de voile, moins 9,8 multiplié par la racine cubique du déplacement, le tout divisé par 0,388 doit être égal ou inférieur à 42 mètres...

Cela donne une longueur hors tout de 22 mètres, une surface de voile de 315 m² et un poids de 24 tonnes.

Le reste (notamment la forme de la quille) est tenu secret.

Et si la vieille aiguière d'argent quitte la vitrine du San Diego Yacht Club, tout laisse à croire qu'une nouvelle jauge sera décidée, en fonction du «terrain» sur lequel se jouera la prochaine America's Cup.

La formule 1995

À partir de demain pour les trois défenseurs américains et du 14 pour les sept challengers, la Coupe Citizen et la Coupe Louis Vuitton vont permettre de sélectionner les deux voiliers qui disputeront le 6 mai la première régates de la Coupe de l'America.

Les challengers, qui s'affronteront tous à tour de rôle pendant quatre poules éliminatoires, marqueront un point pour chaque victoire dans le premier, deux dans le deuxième, quatre dans le troisième et cinq dans le quatrième.

Les quatre premiers disputeront les demi-finales, ou chacun affrontera les autres à quatre reprises.

Les deux vainqueurs de cette confrontation seront ensuite opposés, au meilleur des neuf régates (le premier à cinq victoires a gagné).

Pour les défenseurs, les demi-finales se réduiront à une ronde supplémentaire, mais ils entreront à ce stade de la compétition avec deux points pour le premier, un pour le deuxième et zéro pour le troisième.

La Coupe de l'America sera disputée pour la première fois, cette année, au meilleur de neuf régates.

Super-géant de Flachau

Goetschl crée la surprise

Flachau, Autriche (AFP) — L'Autrichienne Renate Goetschl a créé la surprise en remportant, hier à Flachau, le quatrième super-géant de la saison comptant pour la Coupe du monde, épreuve disputée dans des conditions difficiles en raison de chutes de neige rendant la visibilité très mauvaise.

L'Autrichienne, âgée de 19 ans, qui n'a pas encore réussi à se classer dans les quinze premières skieuses depuis le début de la saison, remporte ainsi sa première victoire cet hiver et le troisième succès de sa jeune carrière en Coupe du monde (slalom à Lillehammer en 1993 et du combiné à St. Anton en 1994).

Partie avec le dossard 34, Renate Goetschl a réalisé un très bon parcours (1 min 21 sec 67), ne se laissant jamais déporter, contrairement à de nombreuses skieuses, dans la seconde partie de la piste.

Profitant également d'une légère amélioration de la visibilité, elle a arraché le meilleur temps à l'Allemande Katja Seizinger, devancée du plus petit écart possible: 01 de seconde.

L'Allemande qui avait remporté le super-géant de Lac Louise et terminé deuxième de celui de Haus, samedi, n'a elle-même devancé la Slovène Spela Pretnar que de 01. Seizinger conserve la tête du classement provisoire de la spécialité, tandis que Pretnar monte pour la première fois de sa carrière sur un podium de Coupe du monde.

Heidi Zeller-Bachler, troisième du super-géant de Vail et deuxième de celui de Lake Louise, ne termine qu'en 21e position, mais conserve la tête du classement général provisoire de la Coupe du monde.

Par ailleurs, le super-géant comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin a été annulé.

D'abondantes chutes de neige et de multiples nappes de brouillard ont conduit les organisateurs à repousser de 30 minutes à deux reprises le coup d'envoi de l'épreuve.

Création d'un comité contre la discrimination des femmes dans la sport

Paris (AFP) — Une salle du sénat français a été le cadre, hier, à Paris, du lancement d'un comité international contre la discrimination à laquelle les femmes sont en butte dans le sport.

Dans un premier temps, ce comité, baptisé «Atlanta +», s'est donné comme objectif d'amener le Comité international olympique (CIO) à interdire la participation aux Jeux d'Atlanta, en 1996, aux délégations ne comprenant pas de femmes dans leur rang.

«A Barcelone, en 1992, alors que tout le monde célébrait la fin de l'apartheid et le retour de l'Afrique du Sud aux Jeux, rares furent ceux qui remarquèrent que plusieurs délégations étaient composées exclusivement d'hommes», a commenté la Française Mme Annie Sugier, prési-

dente de l'Association Femmes du Maghreb et d'Europe.

Or, la charte olympique exclut toute forme de discrimination basée sur la couleur de la peau, les croyances religieuses ou le sexe. D'où l'idée de ce comité «Atlanta +», qui rassemble des femmes et des hommes qui, dans les domaines sportifs, juridiques, scientifiques et politiques, luttent avec les organisations non gouvernementales pour les droits de la femme.

«Je vous assure de mon soutien dans les initiatives que vous pourriez être amenés à prendre en faveur d'une représentation équitable des femmes au sein de toutes les délégations nationales», a affirmé Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la Jeunesse et des Sports, dans une lettre adressée à «Atlanta +».

LES ALTERNATIVES SANTÉ

AMAIGRISSEMENT

CENTRE BIOLIGNE Montréal Centre Inc.: Centre de nutrition santé. «Manger à sa faim tout en perdant du poids, grâce à un plan personnalisé basé sur votre type de métabolisme.» Sans compter les calories, sans substitut de repas, sans perte d'énergie. En plus: Traitement auriculaire avec chandelles AURYS. Conseillère: Marie-Josée Major, B. sc. Inf. N.D. METRO PEEL 982-6886

CENTRES DE SANTÉ

CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN Grand Prix d'Excellence du Tourisme en Estrie 1993. Laissez-vous séduire par une atmosphère de chaleur et de simplicité, propice au repos et à la détente. Découvrez les charmes de la cuisine santé. Enveloppement aux algues, massages, bain d'oxygène, hydrothérapie, marches anti-stress, animation. Domaine face au Mont Orford. À partir de 85 \$/jour p.p.o.c.d. 1-800-665-5272

SPACONCEPT BROMONT - Château Bromont - situé en montagnes - Le relais de santé idéal pour des vacances de rêves - Formule européenne adaptée à la québécoise - Forfaits d'une demi-journée à une semaine avec ou sans hébergement - massothérapie - soins esthétiques - bilan de santé - électropuncture - enveloppements d'algues, de boue et d'argile - bains thermo-masseurs - pressothérapie - matelas japonais - Forfaits à partir de 95\$. - Réçus sur demande. 1-800-567-7727 - (514) 534-2717

CENTRES DE SANTÉ

HÔTEL SPA EXCELSIOR: 5 étoiles. Spécial promotion. Venez vous faire dorloter dans le plus moderne centre de villégiature des Laurentides (Ste-Adèle): massages, enveloppements aux algues et pâtes minérales, peeling aux sédiments marins, bains de boue et huiles essentielles, bain turc, sauna, bains flottants, forfait anti-stress. Piscine exotique, tennis. Fine cuisine française. Forfaits à partir de 40 \$ p.p. Sans frais: 856-7746

PLEIN AIR

RANDONNÉES PLEIN AIR: Venez skier, marcher ou faire de la raquette avec nous! Aussi au printemps et à l'été 1995 nous organisons des voyages au Grand Canyon, en Corse, dans les Rocheuses, en Californie, en Gaspésie, aux îles de Mingan, en Autriche, au parc Acadia et au Chili.

Demandez notre programme : 514-278-3577

Pour réservation publicitaire, composez le 985-3322

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BÉRI: 1280, Béri (288-2115) — Le livre de la jungle 12 h 30, 14 h 45, 17h, 19 h 15, 21 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19h, 21 h 15 — La cloche et l'idiot 12 h 30, 14 h 45, 17h, 19 h 15, 21 h 30 — Le bagarreur de rue 12 h 45, 15h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — La princesse des cygnes 12 h 30 — **Junior** 14 h 30, 17h, 19 h 30, 21 h 45

BROSSARD: (849-3456) — Harcèlement ven. sam. dim. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 40 — **La princesse des cygnes** ven. sam. dim. 12 h 30 — **Junior** 21 h 30 — **Richie Rich** ven. sam. dim. 12 h 40, 14 h 40, 17h, 19 h 10; lun. au jeu. 19 h 10 — **Dumb and Dumber** ven. sam. dim. 12 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40; lun. au jeu. 19 h 25, 21 h 40

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Le bagarreur de rue ven. sam. dim. 18h, 20h, 22h; lun. au jeu. 19h, 21h 30 — **Le roi lion** ven. sam. 10h, 12h, 14h, 16h; dim. 12h, 14h, 16h — **Le livre de la jungle** ven. sam. 10h, 12h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 19h, 21 h 30 — **La princesse des cygnes** ven. sam. 10h, 12h; dim. 12h — **Richie Rich** ven. sam. 10h, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50; dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 19h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Mixed Nuts** 14 h 10, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 10; lun. au jeu. 17 h 05, 19 h 10, 21 h 40 — **Ready to wear** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 15; lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 15 — **Nell** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20; lun. au jeu. 19h, 21 h 20 — **Junior** (v.f.) 14h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 25 — **Richie Rich** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 30, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 13 h 50, 16 h 20, 19h, 21 h 20; lun. au jeu. 19h, 21 h 20

CENTRE EASTON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Jungle Book** 12 h 35, 14 h 55, 17 h 15, 19 h 35, 21 h 55; dem. rep. sam. 0 h 05 — **Houseguest** 12 h 40, 15h, 17 h 20, 19 h 40, 22h; dem. rep. sam. 0 h 10 — **Lion King** 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19h, 21 h 20; dem. rep. 23 h 30 — **Drop Zone** 12 h 15, 14 h 40, 17h, 19 h 15, 21 h 35; dem. rep. 23 h 45 — **Richie Rich** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25; dem. rep. 23 h 35 — **I.O.** 12 h 30, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30; dem. rep. 23 h 40

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **Houseguest** 19 h 25, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20 — **Le roi lion** ven. sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h — **Q.I.** 19h, 21h — **Sur les traces du Père Noël** 19 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30 — **Star Trek: Generations** 21 h 35 — **Lion King** ven. sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — **L'Intimité** 19 h 20, 21 h 25; ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15 — **Drop Zone** 21 h 10; ven. sam. dim. mar. 13 h 10, 17 h 10 — **Speechless** 19 h 10; ven. sam. dim. mar. 15 h 10 — **Jungle Book** 19h, 21 h, 15 h; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Richie Rich** 19 h 15, 21 h 20; ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — **The Santa Clause** 19 h 15, 21 h 15; ven. sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — **Disclosure** 19 h 05, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. 13 h 20, 16 h

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Montagne, Boucherville — **Harcèlement** ven. sam. dim. 12 h 10, 14 h 30, 17h, 19 h 30, 22h; lun. au jeu. 19h, 21 h 20; mar. mer. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 20 — **Nell** (v.f.) ven. sam. dim. 12 h 30, 15h, 17 h 10, 19 h 30, 22h; lun. au jeu. 19h, 21 h 15; mar. mer. 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 20, 21 h 30; dim. 12 h 10, 14 h 30, 17h, 19 h 10, 21 h 20; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 15; mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19 h 10, 21 h 15 — **La princesse des cygnes** ven. sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h; lun. au jeu. aucune représentation; mar. mer. 13h, 15h, 17h — **Junior** (v.f.) ven. sam. dim. 10h, 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 15, 21 h 15; mar. mer. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Immortal Beloved** 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 25 — **Little Women** 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 20

CINÉMA LANGELLIER: 7305, Langellier (255-5482) — **Le bagarreur de rue** ven. sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 30 — **Nell** (v.f.) ven. sam. dim. 13h, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 20; dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h; lun. au jeu. 19h — **Junior** (v.f.) 21h; dem. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Harcèlement** ven. sam. dim. 14 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 05, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 16h, 19 h 15; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 45; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-8895) — Du 10 au 15 janvier — **Salle 1:** L'empire des lumières/L'art n'est point sans Soucy 18 h 20 — **Le petit musée de Velasquez/Boulevard** 20 h 30 — **Salle 2:** Tibetan book of the dead/Divine fate 18 h 45 — **A song for Tibet/Paradise** 20 h 45

CINÉMA PARADIS: 8215, Hochelaga (354-3110) — **La rivière sauvage** 19h — **La guerre** 19h — **Le fil de tension** 19 h 15 — **La porte des étoiles** 21 h 13 — **Point de chute** 21 h 15 — **Témoin silencieux** 21 h 25

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-0011) — Jusqu'au 25 janvier: **Anna: 6-18**, **Nikita Mikhaïlov** (premier). Lun. au ven. 17h, 19 h, 21 h 30; sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 15, 21 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine Ouest (875-7284) — **Bhai** on the Beach, **Gurinder Chadha** (GB) 15h — **The Adventures of Priscilla, Queen of the Desert**, **Stephan Elliott** (Australie) 17h — **Labyrinth of Passion**, **Pedro Almodovar** (Espagne) 19 h 15 — **The Browning Version**, **Mike Figgis** (E-U) 21 h 30

CINÉMA PAINTE-CLAUDE: 6341, Transcanadienne (630-7285) — **Ready to wear** 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 25; lun. au jeu. 18 h 45, 21 h 25 — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 16h, 19 h 15; lun. au jeu. 19 h 15 — **Junior** (v.a.) 21 h 20 — **Nell** (v.a.) 14h, 16 h 20, 19h, 21 h 20; lun. au jeu. 19h, 21 h 20 — **Streightlifter** 13 h 30, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 40, 21 h 45; lun. au jeu. 19 h 40, 21 h 45 — **Dumb and Dumber** 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 19h, 21 h 30 — **Little Women** 14h, 16 h 15, 19h, 21 h 15; lun. au jeu. 19h, 21 h 15

CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — **Richie Rich** (v.f.) ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; lun. au jeu. 19h, 21h — dem. rep. ven. sam. 23h — **Le livre de la jungle** ven. sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 20; dem.

rep. ven. sam. 23 h 20 — **La cloche et l'idiot** ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 05, 21 h 15; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 15; dem. rep. 23 h 20 — **Q.I.** (v.f.) ven. sam. dim. 15h, 19 h 10, 21 h 10; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 10; dem. rep. ven. sam. 23h — **Zone critique** ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19 h 10; lun. au jeu. 19 h 10 — **La princesse des cygnes** ven. sam. dim. 12 h 30, 15 h 10, 17 h 10 — **Junior** (v.f.) ven. sam. dim. 13h, 15 h 15, 17 h 15; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 25; dem. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Le bagarreur de rue** ven. sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 20; dem. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Nell** (v.f.) ven. sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 30; dem. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Harcèlement** ven. sam. dim. 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 05, 21 h 30; dem. rep. ven. sam. 23 h 45

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335, de Maisonneuve Est (842-9768) — **Il bidone**, **Federico Fellini** (Italie) 18 h 35 — **Animation de l'ex-URSS** 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — **Le livre de la jungle** ven. sam. dim. 13h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30; lun. au jeu. 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30 — **Mixed Nuts** 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) ven. sam. dim. 12 h 15, 17h, 19h; lun. au jeu. 15h, 17h — **Junior** (v.a.) ven. sam. dim. 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 20; lun. au jeu. 16h, 19h, 21 h 20 — **Rouge** ven. sam. dim. 13 h 15, 16h, 19 h 10, 21 h 30; lun. au jeu. 16h, 19 h 10, 21 h 30 — **Priscilla Queen of the Desert** 16 h 15, 21 h 25 — **The Professional** ven. sam. dim. 13h, 15h; lun. au jeu. 19h — **The Untouchables** ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30; lun. au jeu. 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** ven. sam. dim. 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 16h, 19h, 21 h 30 — **Streightlifter** ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 16 h 05, 19h, 21 h 30 — **Parenti Serpenti** ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 25; lun. au jeu. 16h, 19h, 21 h 25

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **Nell** (v.f.) 13 h 30, 15 h 45, 16 h 16, 19 h 30, 21 h 45, 19 h 30, 21 h 45 — **Le livre de la jungle** ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30; lun. au jeu. 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** ven. sam. dim. 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 16h, 19h, 21 h 30 — **Streightlifter** ven. sam. dim. 13 h 05, 16 h 05, 19h, 21 h 30; lun. au jeu. 16 h 05, 19h, 21 h 30 — **Parenti Serpenti** ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21 h 25; lun. au jeu. 16h, 19h, 21 h 25

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — **Kameradschaft**, **G.W. Pabst** (Allemagne) 20 h 25; lun. au jeu. 19h, 21 h 15 — **Nell** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20; lun. au jeu. 19h, 21 h 20 — **Junior** (v.f.) 14h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 25 — **Richie Rich** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 30, 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 13 h 50, 16 h 20, 19h, 21 h 20; lun. au jeu. 19h, 21 h 20

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **La cloche et l'idiot** ven. sam. dim. 14 h 05, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 20

DAUPHIN: 2396, Beaubien — **Harcèlement** 19h, 21 h 30 — **Richie Rich** ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h — **Le livre de la jungle** ven. sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 15; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 15

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — **Streightlifter** ven. sam. dim. 13 h 10, 16h, 19h, 21 h 15; lun. au jeu. 19h, 21 h 15 — **Speechless** 19 h 15 — **Mixed Nuts** 21 h 10 — **Swan Princess** ven. sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Lion King** ven. sam. dim. 13 h 20, 15 h 20, 17 h 10 — **Disclosure** 19h, 21 h 35 — **Richie Rich** 19 h 20, 21 h 20; ven. sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — **Dumb and Dumber** 19 h 10, 21 h 25; ven. sam. dim. 13 h 30, 16h — **Nell** 19 h 10, 21 h 30; ven. sam. dim. 13 h 45, 16h

DU PARC: 3575, du Parc (844-9470) — **Disclosure** 18 h 45, 21 h 25 — **I.O.** 19h, 21 h 30 — **Speechless** 19 h 10, 21 h 40

FAMOUS PLAYERS PAINTE-CLAUDE: 185, Hymus (697-8095) — **I.O.** 19 h 21 h 35; ven. sam. dim. mar. 12 h 15, 16 h 55 — **Lion King** ven. sam. dim. mar. 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50 — **Speechless** 19 h 10, 21 h 35 — **Star Trek: Generations** 19 h 15, 21 h 50; ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 16 h 25 — **The Santa Clause** 19h, 21 h 20; ven. sam. dim. mar. 13 h 05, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — **Houseguest** 19 h 15, 21 h 45; ven. sam. dim. mar. 12h, 14 h 20, 16 h 45 — **Drop Zone** 21 h 30 — **Richie Rich** 19h; ven. sam. dim. mar. 12h, 14 h 20, 16 h 40 — **Disclosure** 19h, 21 h 45; ven. sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h 15 — **Jungle Book** 19 h 15, 21 h 40; ven. sam. dim. mar. 12h, 14 h 25, 16 h 50

FAUBOURG SAINTE-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **Nell** (v.f.) 14h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45 — **Pulp Fiction** 15 h 15, 18 h 20, 21 h 20 — **Ready to wear** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 45, 21 h 25 — **Mrs. Parker & the Vicious Circle** 14 h 05, 16 h 35, 19h, 21 h 25 (11 jan: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 25)

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (688-7776) — **Little Women** 14 h 15, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 30 — **Junior** (v.a.) 14 h 15, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 25 — **Le livre de la jungle** 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 20 — **Nell** (v.f.) 14h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 05, 21 h 25 — **Streightlifter** 12 h 50, 15h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40; lun. au jeu. 19 h 25, 21 h 40 — **Dumb and Dumber** 12 h 50, 15h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35; lun. au jeu. 19 h 20, 21 h 35 — **Harcèlement** 19h, 21 h 30; ven. sam. dim. mar. mer. 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 — **La princesse des cygnes** 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10; lun. au jeu. aucune représentation.

GOËTHE-INSTITUT: 418, Sherbrooke Est (499-0159)

GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — **Disclosure** 19h, 21 h 30; ven. sam. dim. 13 h 40, 16 h 15 — **I.O.** 19 h 15, 21 h 15; ven. sam. dim. 14h, 16 h 45 — **Houseguest** 19 h 30, 21 h 45; ven. sam. dim. 13 h 50, 16 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, angle King-Edward (496-IMAX) — Jusqu'au 14 mai 1995: **Imagine... 3D / A VOI D'OSCAR** mar. jeu. 19 h 15, 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15; mer. ven. dim. 10 h 15, 13 h 15, 19 h 15, 20 h 45; sam. 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15 — Jusqu'au 15 janvier 1995: **En direct de l'espace / Grand canyon** mar. à dim. 14 h 45; mer. ven. dim. 16 h 45

LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **The Santa Clause** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19h, 21 h 20; dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Disclosure** 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40; dem. rep. sam. 0 h 10 — **Zone critique** 21 h 35; dem. rep. sam. 23 h 35 — **Sans parole** 12 h 45, 15h, 17 h 15, 19 h 30 — **L'Intimité** 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25; dem. rep. sam. 23 h 40 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 20, 14 h 40, 17h, 19 h 10, 21 h 30 — **Star Trek: Generations** 18 h 45, 21 h 15; dem. rep. sam. 23 h 25 — **Richie Rich** 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 — **Speechless** 12 h 45, 15h, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 40; dem. rep. sam. 23 h 45 — **Drop Zone** 12 h 35, 14 h 50, 17h, 19 h 10, 21 h 30; dem. rep. sam. 23 h 40 — **Houseguest** 12 h 10, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45; dem. rep. 23 h 40

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **La cloche et l'idiot** ven. sam. dim. 13h, 15 h 05, 17h, 19 h 20, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 20, 21 h 25 — **Le bagarreur de rue** ven. sam. dim. 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19h, 21 h 05; lun. au jeu. 19h, 21 h 05

LOËWS: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Disclosure** 12 h 40, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 40; dem. rep. sam. 0 h 15 — **Speechless** 12 h 15, 14 h 30, 17h, 19 h 25, 21 h 50; dem. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Star Trek VII: Generations** 13 h 10, 16h, 18 h 55, 21 h 30; dem. rep. ven. sam. 23 h 50

OMEGA: 2665, ch. Chambly (647-1122) — **Le livre de la jungle** ven. sam. dim. 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; lun. au jeu. 19 h 15, 21 h 30 — **Le roi lion** ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h; lun. au jeu. 19h — **Entretien avec un vampire** 21h — **Le bagarreur de rue** ven. sam. dim. 23 h 20 — **Starlight** 13 h 30, 16 h 50, 19h, 21 h 25; dem. rep. ven. sam. 23 h 45, 15h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25; lun. au jeu. 19 h 20, 21 h 25

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **Low Down Dirty Shame** 13h, 17 h 20, 21 h 40 — **La porte des étoiles** 15h, 19 h 20 — **Ferrest Gump** ven. sam. dim. 19 h, mar. mer. 18 h 20

21 h 10; jeu. 21 h 35; ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h, 15 h 45 — **Exotica** 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 35 — **The Dark** (SAC) 13 h 10, 17 h 10, 21 h 10 — **The Club** (SAC) 15 h 10, 19 h 10 — **Interview with the Vampire** 13 h 20, 16h, 18 h 45, 21 h 15 — **Octobre** 21 h 25; ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 13 h 10, 15 h 17 h 20; mer. 13 h 15 — **Zone critique** ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 19 h 20; ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 19 h 20; ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 19 h 20

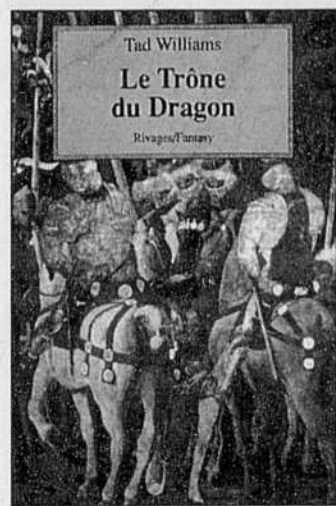
PARISIEN: 480, Ste-Catherine O. (866-3856) — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 30, 14 h 35, 18 h 45 — **Colonel Chabert** 16 h 35, 21h — **Le roi lion** 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50 — **Q.I.** 18 h 05, 21 h 05 — **Star Trek: Generations** 13h, 16h, 18 h 55, 2

• CULTURE •

LIVRES

Qui trop allonge la sauce...

LE TRÔNE DU DRAGON
L'ARCANES DES ÉPÉES - TOME 1
Tad Williams
Traduit de l'américain
par Jacques Collin
Collection Rivages/Fantasy
384 pages



MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Comme il se doit, l'histoire est fabuleuse. Il y a là des Trolls, des Sithis, des Nabannais, des Rimmersleutes et, bien sûr, des Erkynéens. Et, re-bien sûr, cela se passait — ou se passera, cela importe peu — dans la Nuit des Temps.

Pour s'y retrouver, on peut consulter des cartes au tout début du livre. Et dans le lexique final on trouve tout aussi bien un guide de prononciation du Rimmerspakk, de l'Herystiri et des principales langues d'Osten Ard, que des citations célèbres comme le fameux «*Mulveinei cent drentend*» (Ne réveille pas le chien qui dort) nabbanais ou le «*Bhojujik Mo qunquc!*» (Si les ours ne t'y mangent, tu es chez toi) quannuc. C'est que *Le Trône du dragon* offre au voyageur un itinéraire particulièrement chargé et que tous ces outils lui seront fort utiles le moment venu.

Surtout que Tad Williams — la nouvelle coqueluche américaine de la *heroic fantasy* — a tendance, pour bien camper ses personnages et pour mieux faire ressortir la profondeur et la noirceur des arcanes dans lesquels ils sont plongés malgré eux, à donner dans la description longue et abondamment fleurie. Une fois l'histoire bien démarrée — ce qui implique plus d'une centaine de pages de patience — ce travers d'auteur se transforme toutefois en une qualité d'écriture étonnante et donne lieu à des perles inestimables. Il est malheureux que le lecteur doive payer si cher pour se rendre jusque-là...

En fait, ce n'est pas tant que le fil de l'histoire du *Trône du dragon* se trame lentement, c'est plutôt qu'il nous soit caché dès le départ par un fouillis de détails aussi anodins qu'utiles sur la vie du jeune héros, Simon, alors qu'il coule des jours insouciant au Château du Hayholt avant même de devenir l'apprenti du docteur Morgenes. Mais une fois le mage Morgenes disparu, attachez vos pourpoints car vous ne trouverez plus le temps de respirer!

Dans ce tome 1 de *L'Arcane des*

épées, un noir complot se trame à la veille du décès du roi Jean Presbytère. Son fils Elias, qui lui succède, s'est attaché les services de Pryrates un sombre sorcier qui a conclu un pacte avec les forces des ténèbres. Armé de son courage et de sa naïveté, Simon sera bientôt seul pour combattre les noires puissances qui menacent d'engloutir Osten Ard. Fuyant la magie de Pryrates, démuné et réussissant à peine à survivre dans la forêt, Simon rencontrera bientôt Binbinigegabenik dit Binabik, un Troll qui fera lentement son éducation et qui le tirera *in extremis* des griffes des créatures alliées au seigneur mort vivant qui tente de reconquérir son royaume par la sorcellerie. La présence du Troll — et la quatrième de couverture, il faut l'avouer — nous laisse alors deviner la présence d'une alliance, celle de la Ligue du Parchemin qui viendra fournir des munitions au pauvre Simon pour que le monde puisse survivre. Suite au prochain épisode.

Même si on peut déplorer le fait que Tad Williams ait la fâcheuse habitude de se regarder écrire, il faut avouer que sa puissance d'imagination semble sans limite. Le monde d'Osten Ard — sa géographie, son histoire et ses mythes — est bien vivant. Et les créatures qui le peuplent tout autant. Quant à la noirceur du complot qui se trame, c'est ni plus ni moins que le sort du monde qui est en jeu et l'apparente déroute de Simon à la toute fin du *Trône du dragon* ne laisse subsister aucun doute là-dessus.

Ne reste plus à espérer que tout cela étant placé clairement, le tome 2 de *L'Arcane des épées* nous permettra d'entrer plus rapidement dans le vif du sujet.

FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...



C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête. Dans une ambiance relaxe où travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins. Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles... avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai.

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amuse à être bien dans sa tête!

L A I S S E Z - P A S S E R

- Accès gratuit aux cours et aux installations.
- Valable jusqu'au 25 janvier 1995
- Un laissez-passer par personne.
- Ne donne droit qu'à une seule visite.
- Une seule personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 6 h 15 à 21 h
Samedi de 7 h 30 à 17 h
Dimanche de 9 h à 17 h

Nom : _____ Tél.: _____

YMCA Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, 845-4277



ZAP

Les étudiants reçoivent leur bulletin et dans plusieurs cas ce n'est pas refusant. La colère gronde entre Vincent et son père.

Radio-Québec, 19h30

CENT ANS DE CINÉMA

Pour souligner le centenaire du cinéma, la série jette un œil dans les coulisses d'Hollywood. Ce soir, l'histoire du studio Twentieth Century Fox.

Canal D, 20h



Les policiers se retrouvent sur la sellette plus souvent qu'à leur tour.

ENJEUX

Un sujet délicat: la police en eau trouble. Il ne se passe pas un jour sans qu'un policier ou un corps de police occupe la sellette pour des problèmes de déontologie ou de criminalité.

Radio-Canada, 21h

LA CHANCE AUX CHANSONS

Deuxième partie de la célébration des 10 ans de l'émission avec plusieurs piliers de la chanson française.

TV5, 21h



PAULE DES RIVIÈRES

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
2	L'Infernale Machine du Dr V	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	RBO Hebdo	Santa Maria	Sous un ciel variable	Enjeux / Police en eaux troubles	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / LES GRANDES FAMILLES (3) avec M. Piccoli, P. Arditi (2/4)			
4	Claire Lamarche en prison (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Cinéma / COLUMBO: CRIMINOLOGIE APPLIQUÉE (5) avec Peter Falk, Stephen Caffrey	Qui vive!	Ad Lib / Josée Chouinard	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)						
15	Garfield et ses amis	As-tu vu ça?	Les 100 Watts	Passé-Partout	Téléservice	Zap	Pour tout dire avec...	Visa santé	Points de vue / Femmes d'Alger	Téléservice					
21	Épicerie en folie-Métro	Le Grand Journal	Sonia Benezra / Laurence Jalbert, Florent Pagny, Arlette Cousture	La Guerre des clans	Épicerie en folie-Métro	Cinéma / TROIS HEURES L'HEURE DU CRIME (5) avec Casey Siemaszko, Anne Ryan	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra					
5	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Adrienne Clarkson	The Nanny	Liberty Street	Dream On	Empty Nest	CBC Prime Time News	News	Scoop			
8	Oprah (16:00)	Cheers	Roseanne	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Babylon 5	Double Rush	Ellen	Forever Knight	CTV News	Nightline			
12		Roseanne	Cheers	Pulse	E.T.	Ellen	Beverly Hills, 90210	Roseanne	Under Fire	Tekwar		Pulse			
22	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Sister, Sister	All-American Girl	Ellen	PrimeTime Live	News	Night... (23:35)		
23	Family Matters		Hard Copy			E.T.	Roseanne						Murphy Brown		
3	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	Women of the House	Hearts Afire	Double Rush	Love & War	Northern Exposure		The Late Show (23:35)		
8	Real Stories	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!						The Tonight Show (23:35)		
5	Aladdin	The Ricki Lake Show			NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	The Cosby Mysteries	Dateline NBC	Law & Order					
10	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition		American...	Extra...									
33	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Design	Scientific American Frontiers	Violence with Bill Moyers					Cinéma / PONY EXPRESS (5)		
57	Carmen...	Science Guy	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	Celebrating Haydn with Peter Ustinov	Music of Mozart and Haydn	Yes, Minister	Tecx					
6	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Northern Exposure	Global News	Sports			
24	Art / Nature	Pingu/Dot/tots	Polka Dot...	Ghostwriter	Bill Nye	Shakespeare	Inside...	Studio 2	Brides of Christ	The View from Here	David Lander	Journeys			
TSN	Racquet (16:00)	WWF Action Zone	Motoring '95	Sportsdesk	Inside Sports	Sportsworld	Don Cherry	Hockey LIH / Knights - Wolves				Sportsdesk			
RDS	WWF (16:00)	Billard Plus	Planche à voile	Sports 30	Sport en crise	Omnium de quilles						Sports 30			
TV5	Pyramide	Évasion	Journal/Revue	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	Envoyé spécial	La Chance aux chansons	Azimuths	Le Soir 3	Visions (22:55)	Contact (23:15)			
CF	Livrofolie	Schtroumpfs	Télé-pirate		Bibi / Anne										
MP	Musique Vidéo (16:00)		Planète Rock			Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo	Les Aventures du Grand Talbot	Musique Vidéo					
MM	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	Partridge...	DaMix I	VideoFlow	Fax	Spotlight			
SE	Malcolm X (14:30)			Esperanza (17:55)			Zoom	L'Affaire Linguini		Fraction de seconde (21:45)	...Castel Rock (23:15)				
YTV	Superhuman	Batman	Rugrats	Dave Osborne	Flintstones	Rugrats	Reboot	Inside Stuff	Tilt 23 1/2	Dog City	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Mansion
TVI	Machine Dr V	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Rollerette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Qui vive!	Ad Lib	Miroir, Miroir	L'Indiscret	
TALC	Beverly Hills Cop III (11:00)	Martin Lawrence	You So Crazy (17:15)			Beverly Hills Cop III (19:00)	(21:00) (23:00)					Army of One (22:00)			
RDI	Marchés (16:35)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	À tout prix		Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui		Capital actions	
D	Dest. (16:00)	Mission impossible	Animalier			Kilomètre-heure		Buster Keaton		Têtes d'affiches: I. Bergman		Le Saint		Cinéma / LE SILENCE EST...	

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

TROIS HEURES L'HEURE DU CRIME
(5) (Three O'Clock High), É.-U. 1987. Comédie dramatique de P. Joanou avec Anne Ryan et Richard Tyson. Un adolescent cherche à se défilier lorsqu'un dur à cuire lui donne rendez-vous pour un combat singulier.
TQS 20h (2h)

LES GRANDES FAMILLES
(2e de 4). (3) Fr. 1989. Chronique de E. Molinaro avec Michel Piccoli et Roger Hanin. Les turpitudes de deux grandes familles de l'aristocratie parisienne d'avant-guerre.
SRC 23h30 (1h50)
Suite mercredi 18 janvier, même heure.

LE VOYOU
(3) Fr. 1970. Drame policier de C. Lelouch avec Jean-Louis Trintignant et Christine Louch. Un homme organise avec minutie le levé de l'enfant d'un employé de banque et réclame un rançon aux patrons du père.
TQS Minuit (2h)

***JOHNNY BE GOOD**
É.-U. 1988. Comédie de B. Smith avec Anthony Michael Hall et Uma Thurman. Un étudiant subit les pressions de son entraîneur qui veut le forcer à le suivre dans un collège où il a obtenu une promesse d'emploi.
CTV 1h (2h14)
(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA



ODILE TREMBLAY

Marianne à Hollywood

Les États-Unis ont beau représenter un important marché cible pour la France et bon nombre de créateurs et techniciens français avoir émigré chez l'oncle Sam, reste que la Francophonie n'a pas, loin s'en faut, la force de frappe ni l'influence qu'elle eut là-bas jadis. C'est un euphémisme de prétendre que l'Amérique regarde la France de haut (après avoir fait des *remakes* de ses films). La regarde-t-elle au juste? L'union fait la force, dit-on. Le 14 décembre dernier, naissait du désir de se serrer les coudes, un regroupement des Français du milieu du cinéma en exil sous les palmiers californiens: le *French Hollywood Circle*. 120 expatriés ont répondu à l'appel.

Ironie du sort, c'est Jean-Jacques Annaud, (auteur de *L'Ours*, de *L'Amant*, etc.) qui dirige depuis la mi-décembre cette diaspora des Français d'Hollywood. Le même cinéaste français me confiait il y a deux ans en entrevue que la langue de Molière est un idiome folklorique appelé à disparaître. Il s'apprête d'ailleurs dans sa nouvelle patrie américaine à tourner en anglais *Mistress of the Seas* pour la Columbia!!!

Le 14 décembre dernier, eut lieu une première réunion du cercle avec 130 Français d'Hollywood venus présenter en première *Le Colonel Chabert* d'Angelo aux grosses légumes californiennes. Le Cercle des Français entend désormais s'élargir en s'adjoignant des Québécois. L'acteur Daniel Gauthier, le cinéaste Yves Simoneau ont été abordés. Reste à voir s'ils répondront à l'appel de la Francophonie. Prochain rendez-vous le 8 février. Le cercle présentera alors au milieu Hollywoodien *Wings of Courage* de son président Annaud, une œuvre en trois dimensions pour l'imax qui n'a rien de français, ni dans la lettre ni dans l'esprit. Mais à laquelle sera adjointe — du moins espérons-le — un film dont ne rougirait pas Renoir dans son tombeau.

Côté court

Place du 3 au 9 avril prochain à la troisième mouture du Festival international du court métrage de Montréal. Trois ans, c'est l'épreuve du temps, la formule qui se rode en s'imposant mine de rien. Le court est le mal-aimé du cinéma, le chaînon manquant de la distribution, le format qui n'est présenté nulle part ou quasi. En lui offrant à la maison de la Culture Frontenac une tribune de 500 films de partout, le Festival a visiblement comblé un besoin: L'an dernier, le rendez-vous passait le cap des 5000 entrées, en refoulant quelques centaines de spectateurs venus suivre les événements spéciaux. Le voici donc qui remet ça. En une année de centenaire du cinéma, qui plus est.

Pour célébrer le siècle, on annonce une soirée spéciale avec courts du temps du muet; des copies présentées pour la première fois outre Atlantique. Les bobines proviennent des archives d'un restaurateur français de films anciens et grand collectionneur d'œuvres muettes devant l'Éternel, du type chasseur de trésor, qui accompagnera à Montréal quelques grandes bouteilles de son cellier et même assurera la partie piano pour créer l'ambiance.

Que dire du cru de l'année? Bernard Boulad, le directeur du festival affirme que le court se montre encore trop souvent à la remorque du long. Les Américains faisant ici et là du sous Jarmush, des sous thrillers, et nappant le tout d'une musique omniprésente. Il note un essoufflement du côté du front de l'Est. Sous le règne communiste quand la culture se voyait subventionnée, la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie étaient particulièrement prolifiques. La production a chuté côté court comme côté long. Pour ce qui en reste, les Russes livrent des films très sombres, amers, et kafkaïens dans leur approche de l'animation. En France, beaucoup de sous-Godard, du cinéma de genre, de la comédie. Les Belges excellent dans le champ de l'animation. Quant à l'Angleterre, elle domine la production, très forte, très branchée sur l'Amérique et dirigeant ses comédiens de main de maître.

Le Festival international du court métrage de Montréal annonce quelques coups de barre en 1995: le rendez-vous s'étalera sur sept jours plutôt que sur six. Les meilleurs films québécois seront intégrés à la section compétition internationale (une cinquantaine de films provenant de trente pays). Coup de barre aussi du côté de l'animation, volet particulièrement prisé du public. L'animation aura désormais son propre jury, et trois séances compétitives de vues animées sont au programme. Par ailleurs, dans la section «Les courts des grands», plutôt qu'un mélange de signatures et de genres, trois rétrospectives seront consacrées à autant de cinéastes.

La tournée des bouffons

Drôle de destin que celui qui devait échoir à son film aussi artisanal qu'iconoclaste *Le Temps des bouffons* de l'ineffable Pierre Falardeau. On se rappelle que ce petit court métrage crachant sur l'«establishment» réuni lors d'une soirée du Beaver Club avait commencé à circuler dans sa version vidéo sous le manteau en 1993 pour faire le délice des initiés qui le copiaient allégrement. Distribué par la suite en toute légalité chez Renaud Bray, ce virulent pamphlet connut une deuxième vie. Une troisième même, puisqu'il a fait depuis la tournée des festivals. Les Rendez-vous du cinéma québécois, Toronto, Blois, Sudbury (où il remportait le prix du meilleur court métrage), Bilbao en Espagne (où il a rafilé en décembre un prix similaire). Du 27 janvier au 4 février, il part à Clermont-Ferrand. Tout cela, comme dit Falardeau, «pour un film très local sur nos enfants de chienne d'ici.»

Regards de femmes

Voici le retour 1995 des soirées Ciné-femmes qui célèbrent leur deuxième saison à la Cinéma-thèque. Toujours sous la bannière de l'Association Femmes de cinéma, de la télévision et de la vidéo de Montréal, ces soirées permettent de présenter une fois par mois une production audio-visuelle féminine. Jeudi, le 12 janvier, à 18h35, *Ciné-femmes lance un coup de chapeau au programme Regards de femmes* de l'ONF. On présentera *Espaces* de Louise Martin, un film expérimental témoignage des gestes de solitude d'une femme. Suivra *Coup de pinceau* de Monique Crouillière, un documentaire sur l'artiste peintre et graveuse Francine Simonin. À 20h35, le film *Bébé Bonheur* de Jeannine Gagné abordant le vécu des mères adolescentes sera présenté en avant-première.

La crise à la NCT

Lorraine Gagné a remis sa démission

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

La crise qui secoue la Nouvelle Compagnie Théâtrale depuis quelques jours s'aggrave d'un cran avec la démission que vient de remettre la directrice administrative, Mme Lorraine Gagné, au président du conseil, Me Jacques Mongeau.

Lorraine Gagné, dont les rapports difficiles avec la directrice artistique Brigitte Haentjens sont au cœur de la crise qui a amené le non-renouvellement du mandat de celle-ci et son départ précipité, a fait savoir aux employés de la NCT, il y a quelques jours, qu'elle quittait son poste. On sait que le personnel de la NCT était très attaché à Brigitte Haentjens et que le climat de travail, depuis le départ de celle-ci, est d'une fragilité extrême.

Mme Gagné a participé à un conseil exécutif tenu hier matin au bureau d'avocats de Me Mongeau, et c'est là qu'elle aurait remis sa démission. Me Jacques Mongeau, qu'il était impossible de rejoindre hier — son téléphone demeurant branché sur répondeur — a convoqué un conseil d'administration d'urgence pour le mardi 17 janvier. On aura alors à accepter ou non la démission de Mme Gagné.

Dans les circonstances actuelles, la NCT,

dont le prochain spectacle débute le 23 janvier (*Hollywood* de David Mamet mis en scène par Dominic Champagne), se retrouve sans aucun patron à la barre du théâtre. Brigitte Haentjens touche son salaire jusqu'au 31 juin prochain, tel qu'entendu dans son contrat, mais ne met plus les pieds au théâtre; Lorraine Gagné, qui n'a pas été vue au théâtre depuis le milieu de la semaine dernière (sauf une heure ou deux pour des décisions urgentes), se tient actuellement *incommunicado*.

La démission de Lorraine Gagné, vraisemblablement proposée pour dénouer la crise puisque les parties ont reconnu qu'elle avait mené une guerre sourde contre la politique artistique de Brigitte Haentjens, devrait amener le conseil d'administration de la compagnie de théâtre à faire des concessions au sujet de ce problème improductif de structure (à la NCT, le directeur artistique ne siège pas au conseil et est assujéti au directeur administratif), un problème majeur que reconnaissait en partie Me Mongeau lui-même dans l'édition du *Devoir* de vendredi dernier.

S'il veut attirer un directeur ou une directrice artistique de poids, du moins crédible et jouissant d'une bonne réputation artistique, Me Mongeau devra y songer. On sait que le metteur en scène Yves Desgagnés a

été approché par la NCT, mais lui, comme d'autres de son calibre le feront sans doute, a refusé le poste justement à cause de cette structure qui fait que le vrai patron de la NCT est un administrateur et non un homme de théâtre. Tout est là.

Cette crise soulève, des commentateurs l'ont déjà souligné, un problème de fond: qui dirige un théâtre, un comptable ou un artiste? Au TNM Lorraine Pintal a exigé de devenir directrice générale autant que directrice artistique, pour garder la compagnie dans l'univers du théâtre. Me Pierre Mantha avait d'ailleurs dû démissionner de la présidence du conseil du TNM pour l'avoir trop orientée dans une problématique de pouvoir administratif à sens unique.

La crise de la NCT soulève aussi le problème de la représentation autour de la table des conseils d'administration. À la NCT, sur une dizaine de membres, deux seuls (dont Mme Marie-Hélène Falcon, directrice du Festival des Amériques) viennent du monde culturel, les autres étant des administrateurs de carrière, hommes ou femmes d'affaires qui trouvent là, plus souvent qu'autrement, un certain chic à déposer sur leurs curriculum vitae et qui votent sans pouvoir toujours démêler les grands enjeux artistiques des petits enjeux administratifs.

TÉLÉVISION



Geneviève Rioux, Louise Turcot, Michel Forget et René Gagnon: deux frères machos et leurs épouses.

Les Machos: on va s'ennuyer de Jean-Paul Belleau!

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

En 1982, Lise Payette frappait un grand coup dans le monde du téléroman québécois, avec *La Bonne Aventure*. Elle examinait d'une manière nouvelle la vie de quatre jeunes femmes aux prises avec les préoccupations et les déchirements de notre époque. Quatre ans plus tard, elle poursuivait son étude des relations entre les hommes et les femmes avec *Des dames de cœur*, en démontant les jeux de pouvoir des hommes.

Cette fois, c'est plus spécifiquement sur la difficulté de vivre des hommes qu'elle s'attarde, en lançant, à compter de mercredi prochain sur les ondes de TVA, *Les Machos*.

«Dans les années 80, nous avons eu l'impression qu'il s'était passé quelque chose. Il y a eu les hommes roses. Sauf que les filles ont dit ce n'est pas ce que nous voulons. Et c'est devenu de plus en plus difficile pour les hommes de remplir la commande», expliquait Mme Payette hier lors d'une projection de deux épisodes pour la presse.

En dépit du titre accrocheur, il y a toutes sortes d'hommes dans *Les Machos*. Certains semblent sortis

tout droit d'une autre époque, d'autres répondent tellement aux critères de l'homme rose que l'on y croit plus ou moins. Le téléroman s'ouvre sur l'inauguration du garage de Julien Bordeleau (Michel Forget) et de la polyclinique médicale de Mathieu Bordeleau (René Gagnon), qui partagent les deux étages d'un édifice. Julien hait son beau-frère Gérard Meloche (Raymond Cloutier) qui lui a joué dans le dos pour obtenir le garage de son père en héritage. L'homme rose est joué par Jacques Lussier, marié avec la fille de Julien Bordeleau. Tous les hommes ont des épouses plus ou moins dociles, plus ou moins dominatrices.

Alors que dans *Des dames de cœur* Jean-Paul Belleau (Gilbert Sicotte) y allait à fond, sans concession aucune, exagéré mais sensible tout à la fois, ici les personnages sont, paradoxalement, plus nuancés mais moins crédibles. Ou est-ce que la manière d'aborder les relations entre les couples à la télé n'est plus aussi novatrice? Toujours est-il que le premier épisode du téléroman ne décolle pas. Il y a bien ici et là les tirades énormes des soi-disant machos — comme celle où Julien Bordeleau explique à son

gendre que l'accouchement est bien plus dur pour l'homme que pour la femme ou cette autre où un vendeur d'autos explique à une vendeuse que le patron la veut uniquement pour la promener en vitrine, pour faire entrer le poisson — mais sans plus.

Il se passe plus de choses dans le quatrième épisode (les journalistes ont vu, hier, le premier et quatrième épisode), qui débute sur une accusation de harcèlement sexuel. Un gynécologue de la clinique de Mathieu Bordeleau fait la une du quotidien *La Mire* (la maison de production de Lise Payette s'appelle Point de Mire...) parce qu'une patiente a porté plainte. L'historique touche tout le monde et les médecins de la clinique sont appelés à prendre position pour ou contre leur collègue. Ce dernier doit décider s'il joue ou non le jeu des médias en présentant sa version des faits. Voilà bien amené un problème de poursuite qui ne laisse, de nos jours, aucun médecin indifférent. Il reste qu'il y a des trous entre les répliques, des répliques faciles («La tolérance a bien meilleur goût»), des anglicismes («Je ne prends pas non comme réponse») et un petit air de déjà-vu qui ne pardonne pas.

Décès de Sylvie Heppel

La comédienne était de la création des Belles-sœurs

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

La comédienne Sylvie Heppel, qui fut l'une des 15 créatrices des historiques *Belles-sœurs* de Michel Tremblay au Rideau Vert en août 1968, est décédée lundi à l'âge de 85 ans. Après les disparitions de Germaine Giroux, Anne-Marie Ducharme, Denise Proulx et Luce Guilbeault, Mme Heppel est la cinquième des «belles-sœurs» originales à sortir définitivement de scène.

Moins connue, et ayant très peu joué au théâtre par la suite, sauf pour des reprises de cette première pièce de Tremblay, Sylvie Heppel était surtout une chanteuse lorsqu'André Brassard lui demanda de se joindre aux Denise Filiatrault, Janine Sutto, Hélène Loiselle, Carmen Tremblay et d'autres, pour la dorénavant célèbre lecture de la pièce de Tremblay au Théâtre d'Aujourd'hui de la rue Papineau.



Belle-sœur parmi Les Belles-sœurs, Sylvie Heppel, quatrième à partir de la gauche.

Brassard lui demanda également de faire partie de la création au Rideau Vert, où elle défendit le rôle d'Yvette Longpré, cette voisine qui enfle, dans un des monologues de la pièce, tous les noms de la parenté et du voisinage qu'elle a rencontré à la fête de la belle-sœur Florence: «Y ont fait un gros party; on était une grosse gâme... y'avait...»

Ce «monologue des noms» est l'un des moments comiques de la pièce de Tremblay, et comme l'écrivait Yolande Villemaire dans le numéro 8 de *Jeu*: «et Yvette Longpré d'entonner des mantras qui font le pont entre la scène et la salle». Chacun des spectateurs, en effet, risquait d'y trouver son propre nom ou celui de proches dans le lot, et entreprenait avec la pièce une relation plus étroite.

Sylvie Heppel laisse dans le deuil ses sœurs. Une cérémonie d'adieu aura lieu samedi le 14 janvier à 14 heures, au salon Alfred Dallaire du 2159, boulevard Saint-Martin Est, à Laval.

EN BREF

LOUISE DESJARDINS REÇOIT LE PRIX DES ARCADES DE BOLOGNE

Louise Desjardins recevra demain le prix des Arcades de Bologne 1994 pour *La Love*, son premier roman paru l'an dernier chez Leméac. Conçu et fondé en 1989 par Carla Fratta, Franca Marcato Falzoni et Ruggero Campagnoli, ce prix est décerné à chaque année à une œuvre littéraire écrite en français par un écrivain canadien, publiée au cours des deux années précédentes et n'ayant reçu aucun prix. Les œuvres examinées ont fait au préalable l'objet d'une sélection de la part d'un Comité de lecture québécois, qui réunissait cette année Lise Gauvin (présidente), Gilles Marcotte et Marie-Claude Fortin. Louise Desjardins recevra une plaque d'argent soulignant l'attribution de son prix. Le jury a souligné la «grande fraîcheur narrative» de *La Love*. Le prix des Arcades de Bologne est décerné avec l'aide financière de l'Ambassade du Canada en Italie, sous le patronage de l'Université de Bologne et du «Centro di Studi Québecchesi» de Bologne. En décembre dernier, *La Love* avait valu à Louise Desjardins le grand prix littéraire du *Journal de Montréal*.

DISQUE D'OR POUR DUPÉRÉ ET LE CIRQUE DU SOLEIL

La musique de René Dupéré et l'inimitable voix de Francesca Gagnon continuent de faire des ravages: l'album *Alegria*, inspiré du spectacle du même nom du Cirque du Soleil, a franchi cette semaine le seuil des 50 000 exemplaires vendus au Québec et ce, en moins de trois mois. Et si la tendance se maintient, on prévoit vendre plus de 100 000 albums *Alegria*. La musique de Dupéré se classe toujours dans les hautes sphères du «Top World Music Albums» du Billboard américain, en compagnie des Loreena McKennitt et Gipsy Kings. Créé au printemps 1994 à Montréal et présenté depuis dans diverses villes nord-américaines, le spectacle *Alegria* sera offert au public de Toronto dans six mois.

SOIRÉE BEETHOVEN À SAINTE-ADÈLE

Le Pavillon des Arts de Sainte-Adèle présente samedi prochain le 14 janvier un concert entièrement composé d'œuvres de Beethoven. Le pianiste Mario Duchemin, le violoniste Martine Desroches et le violoncelliste Marcel Saint-Cyr. Au programme: *Sonate en ré majeur op. 12 n°1, pour violon et piano, Duo n°3, pour violon et violoncelle et Trio en do mineur, op. 1 n°3, pour violon, violoncelle et piano*. L'animateur de la soirée sera Michel Jasmin. La galerie du Pavillon des Arts expose les œuvres du sculpteur québécois Armand Vaillancourt.

ILS DANSENT POUR LA VIE

Pour une huitième année, les plus grandes vedettes canadiennes de la danse s'unissent afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux victimes du sida dans le cadre du spectacle *Dancers for Life*. L'événement aura lieu le 31 janvier au Royal Alexandra Theatre de Toronto. Karen Kain, Robert Conn, Margie Gillis, la Danny Grossman Company, Rex Harrington, Peggy Baker et de nombreux autres artistes monteront sur scène pour l'occasion.

LATOUR AUX CONCERTS SPINELLI

Le jeune pianiste Jean-François Latour se produira à l'invitation des Concerts Spinelli, dimanche prochain, 15 janvier, à 15h, à la salle publique de l'hôtel de ville de Lachine, 1800 boulevard Saint-Joseph. Le concert est produit en collaboration avec les Concerts Lachine et les Concours de Musique du Canada. L'entrée est libre. Jean-François Latour, qui a 18 ans, est lauréat de plusieurs prix des Concours de musique du Canada. On se renseigne au 634-7171.

BROUE AU PROFIT DE LA FONDATION DU CANCER

Il restait encore une cinquantaine de billets, hier, pour le spectacle de Broue au profit de la Fondation québécoise du Cancer présenté jeudi le 9 février prochain, au Théâtre Olympia, de Montréal. Tous les profits du spectacle seront remis à la Fondation. Toutes les places encore disponibles sont situées au parterre. On se renseigne au 527-2194.